



1979-2017

L'Expérience au Service de toutes les Générations

PAGE	5	MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PAGE	9	PROFIL INSTITUTIONNEL
PAGE	21	LES PRODUITS & SERVICES	PAGE	29	ENVIRONNEMENT GLOBAL
PAGE	37	PERFORMANCE DE LA BNC EN 2017	PAGE	49	GESTION & REALISATIONS
PAGE	61	RAPPORT DES VERIFICATEURS INDEPENDANTS	PAGE	117	LISTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION (1979-2017)



MESSAGE
DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte économique peu favorable au développement des affaires, la Banque Nationale de Crédit (BNC) a su maintenir, en 2017, sa performance habituelle. Au-delà de la conservation de sa troisième place dans le classement des banques, il faut noter la forte progression d'indicateurs clés, traduisant un rythme de croissance soutenu et équilibré, sur des bases tout à la fois rentables et durables.

Je soulignerai en particulier:

- ▶ L'augmentation du Capital autorisé, à partir des bénéfices non répartis. De 1.5 milliard de gourdes, il est passé à 3 milliards de gourdes;
- ▶ L'amélioration continue des ratios Fonds Propres/Actifs à risques et Actifs à risques/ Fonds Propres réglementaires, gage de la santé financière de la Banque, s'établissant respectivement à 29.4% et 14.7, contre 27.1% et 18 en 2016. Ils respectent les exigences de la circulaire 88 de la Banque Centrale fixant le premier à 12% au moins et le second à 20 fois au plus;
- ▶ Le rendement croissant des Fonds Propres. En Septembre 2017, les Fonds Propres s'élèvent à 5.024 milliards de Gourdes, accusant une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente;
- ▶ L'accroissement des dépôts d'épargne (9%), des dépôts à terme (14%), du portefeuille de prêts (15%);
- ▶ Le résultat net global supérieur de 20% à celui de 2016, soit 1.003 milliard de Gourdes contre 835 millions de Gourdes.

Dans son souci constant de se rapprocher de sa clientèle, la BNC a inauguré, en mars 2017, au Bureau central de l'Office d'Assurance Véhicules Contre Tiers (OAVCT), un nouveau guichet. D'autres travaux se poursuivent en vue de doter le Parc industriel de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, ainsi que les villes de Jérémie et de Ouanaminthe, de nouveaux locaux. Les usagers de la plateforme BNC online peuvent se réjouir désormais, grâce à la diversification des services, d'avoir la possibilité d'effectuer des transactions intra et extra patrimoine.

Comme prévu, un Plan stratégique, définissant les grandes orientations pour la période allant de 2017 à 2022, a été élaboré. Sa mise en œuvre débutera avec un grand projet de modernisation comprenant entre autres:

- ▶ L'intégration de la carte de débit dans la gamme des moyens de paiement de la Banque;

- ▶ *L'introduction de la carte à puce électronique en vue de renforcer la sécurité des transactions par carte de crédit;*
- ▶ *Le déploiement d'un réseau d'ATM et de POS interconnectés en temps réel.*

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration ne compte pas s'arrêter là. Le processus de modernisation entamé sera poursuivi. Le prochain exercice verra aussi la relocalisation et l'ouverture de nouvelles succursales. Les secteurs productifs de l'économie nationale continueront à bénéficier de notre meilleur accompagnement. La volonté constante de mieux faire pose inévitablement des défis d'organisation. Cependant, rien ne sera négligé pour satisfaire notre ambition qui consiste à maintenir la BNC comme un modèle à la fois de gestion d'entreprise publique réussie et de performance éprouvée sur le marché financier haïtien.

Je voudrais saluer l'engagement de l'équipe dynamique et dévouée à la poursuite des objectifs fixés. Le maintien de la performance de la Banque est le fruit de sa détermination et de la qualité de son travail. Collègues du Conseil d'Administration, Cadres et Employés, permettez que je renouvelle mes remerciements à chacun de vous pour votre indéfectible collaboration.

Quant à vous chers clients, notre raison d'être, mes collaborateurs et moi sommes reconnaissants envers vous. Votre fidélité, votre augmentation en nombre et l'accroissement de vos opérations motivent et soutiennent notre désir constant d'améliorer la qualité du service. Nous profitons de ce moment pour vous exprimer notre profonde gratitude et notre engagement à maintenir la BNC au premier rang des banques haïtiennes.

BNC, l'expérience au service de toutes les générations!



Fernand Robert Pardo
Président du Conseil d'Administration



PROFIL INSTITUTIONNEL



LA BNC

UNE BANQUE PLUS QUE CENTENAIRE

La loi du 17 août 1979 avait consacré la séparation de la **BNRH**, Banque Nationale de la République d'Haïti, en deux nouvelles entités :

La **BRH**, Banque de la République d'Haïti, Banque Centrale, régulatrice du système bancaire haïtien, et la **BNC**, Banque Nationale de Crédit, Banque d'Etat ayant la mission de banque commerciale universelle habilitée à réaliser toutes les opérations bancaires. Ainsi, la **BNC**, quoique existant légalement depuis seulement 38 ans, bénéficie d'une expérience opérationnelle de plus de 100 ans, qui fait d'elle la doyenne des banques commerciales de la place.



L'ORGANISATION

Un Conseil d'Administration de cinq (5) membres, nommé par Arrêté Présidentiel et ratifié par le Sénat de la République pour une période de 3 ans renouvelable, assure la gestion de la Banque Nationale de Crédit. Pour accomplir sa mission, le Conseil est assisté d'un Cabinet technique, de Bureaux spécialisés, de Comités, de Directions et d'Unités ainsi que d'un réseau de succursales et de guichets.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Installé le 16 novembre 2016, après sa ratification par le Sénat de la République, l'actuel Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Crédit est ainsi constitué :



Hugues BERNARD
Membre

Angeline Renée DOMINIQUE
Directeur Général

Fernand Robert PARDO
Président

Guy Marie CASENEUVE
Vice-Président

Marie Thérèse Marlaine CYRILL
Membre

LES BUREAUX SPECIALISES

Trois bureaux spécialisés sont rattachés au Conseil d'Administration :

LE BUREAU DU CONTENTIEUX



Maurice Alexandre
Responsable

Marie Lourdes Bourdeau
Assistant - Directeur

LE BUREAU DE CONFORMITE



Rose Bianca Jean Mary
Directeur

Jacques Fortuné Fortilus
Assistant - Directeur

LE BUREAU DU CONTROLEUR



Pathel Paul
Directeur

Enock Mérisier
Assistant - Directeur

Jonathan Bélizaire
Assistant - Directeur

LES COMITES

Sept Comités sont chargés d'analyser régulièrement les risques et les opportunités liés aux diverses opérations réalisées par la Banque. On y retrouve :

- ▶ Le Comité de Direction
- ▶ Le Comité de Planification Stratégique
- ▶ Le Comité de Trésorerie
- ▶ Le Comité d'Audit
- ▶ Le Comité de Crédit
- ▶ Le Comité de Pilotage Informatique
- ▶ Le Comité de Sécurité et de Déontologie

LES DIRECTIONS ET UNITES

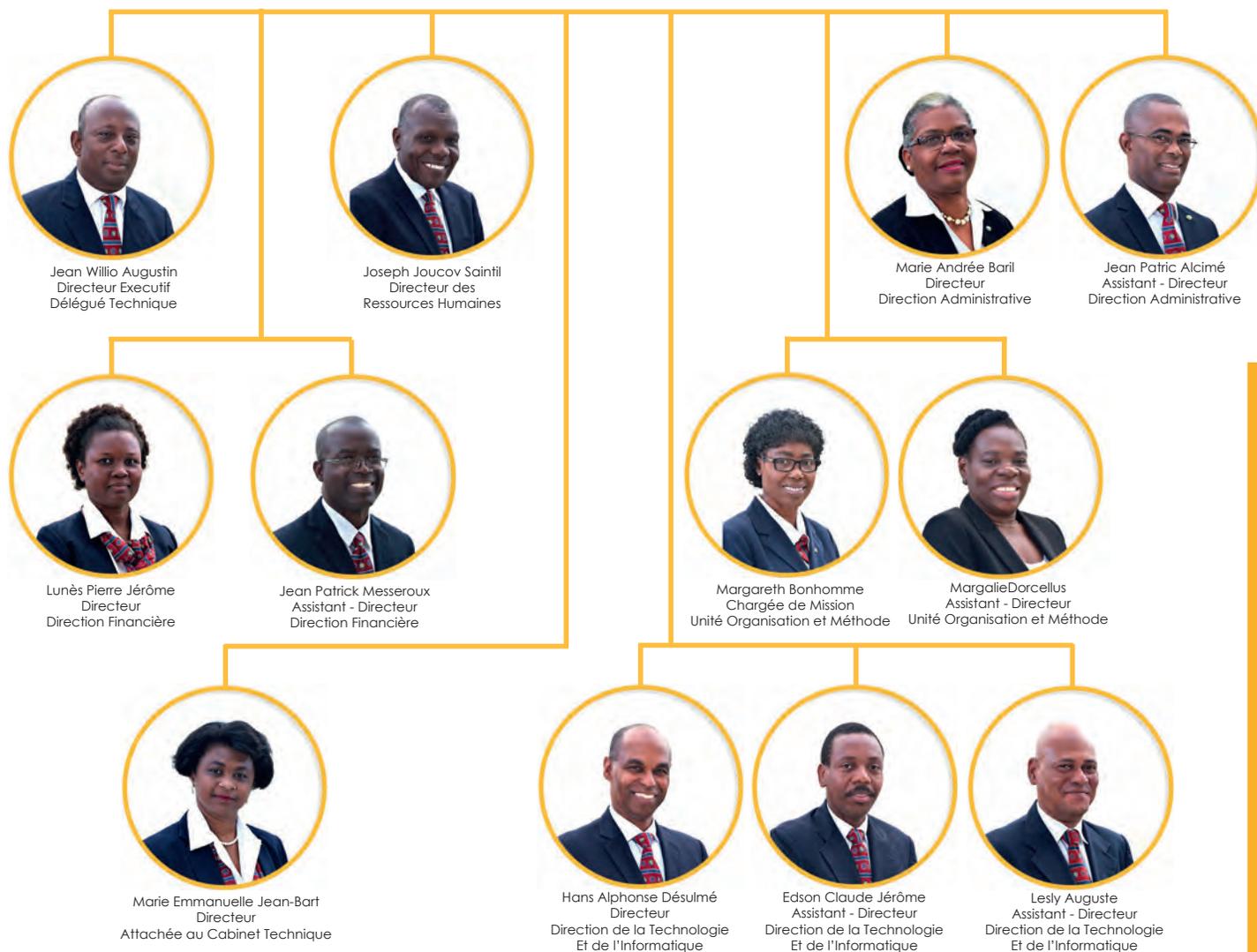
Assurant la gestion commerciale, administrative et technique de la BNC, les Directions et Unités au nombre de quinze (15) sont réparties en deux groupes : les Directions et Unités techniques et les Directions et Unités commerciales.

Deux Directeurs Exécutifs Délégués supervisent ces Directions et Unités. Ils agissent par délégation du Directeur Général.

Les Directions et Unités Techniques sont les suivantes :

- ▶ La Direction des Ressources Humaines
- ▶ La Direction Administrative
- ▶ La Direction Financière
- ▶ La Direction de Technologie et de l'Informatique
- ▶ L'Unité Organisation et Méthode

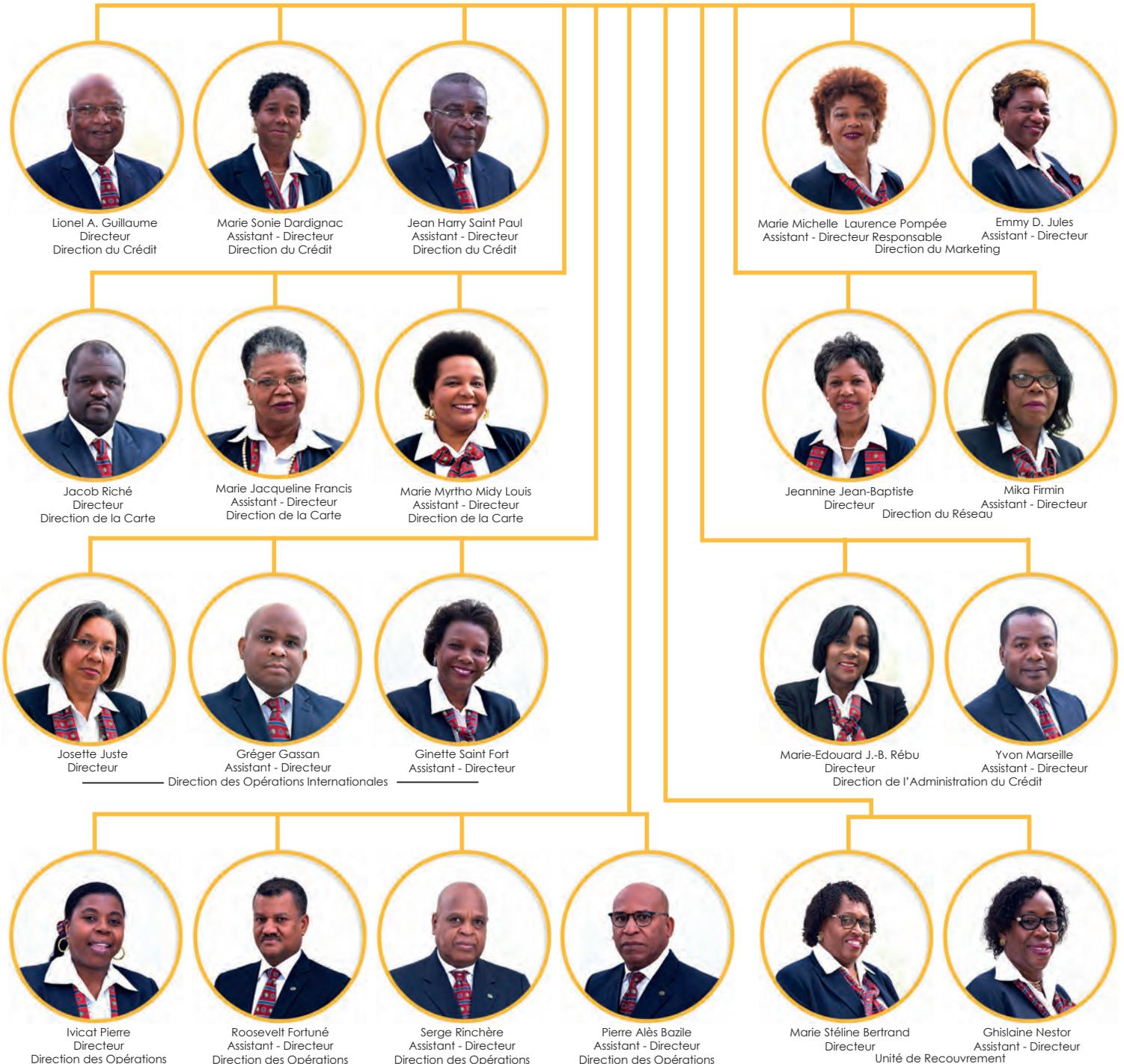
DIRECTIONS ET UNITES TECHNIQUES



LES DIRECTIONS ET UNITES COMMERCIALES

- ▶ La Direction des Opérations
- ▶ La Direction du Crédit
- ▶ L'Unité de Recouvrement
- ▶ La Direction du Marketing
- ▶ La Direction des Opérations de la Carte BNC
- ▶ La Direction des Opérations Internationales et du Change
- ▶ La Direction du Réseau
- ▶ L'Assurance BNC
- ▶ L'Unité des Biens Hors Exploitation
- ▶ La Direction de l'Administration du Crédit

DIRECTIONS ET UNITES COMMERCIALES



SYSTEME D'INFORMATION

Le Système d'information de la BNC garantit un accès permanent à ses données financières; ce qui facilite la gestion de la Banque et la transmission régulière à la BRH, l'entité régulatrice, de toutes les informations requises, conformément aux normes en vigueur. De plus, les Etats financiers sont annuellement vérifiés par un Cabinet indépendant d'experts comptables.

LE RESEAU DE LA BNC

Sur le plan opérationnel, la BNC fonctionne actuellement avec un réseau national de succursales et de guichets auxquels s'ajoutent des correspondants étrangers qui facilitent les transactions internationales.

La BNC est présente dans les dix départements géographiques du pays et compte 37 succursales et 3 guichets, dont un nouveau ayant ouvert ses portes en mars 2017 à Tabarre 52, Boulevard du 15 octobre, au Bureau central de l'Office d'Assurance Véhicules Contre-Tiers, OAVCT. Les succursales et les guichets travaillent sous l'égide de la Direction du Réseau.

COORDONNEES IMPORTANTES

Directions	
Direction du Marketing & des Relations Publiques	(509) 2816-0040
	(509) 2814-0340
Direction du Réseau	(509) 2816-0083
	(509) 2814-0383
Direction des Opérations	(509) 2816-0011
	(509) 2814-0311
	(509)2816-0053
	(509)2816-0054
BNC Online	(509) 2816-0014
Assurance BNC	(509) 2816-0049
	(509) 2814-0349

Lajan Cash	(509) 2816-0080
	(509) 2814-0380
Direction du Crédit	(509) 2816-0010
	(509) 2814-0310
Prêts aux Particuliers (Logements résidentiels et consommation)	(509) 2816-0056
	(509) 2814-0356
	(509) 2816-0057
Procrédit	(509) 2816-0078
	(509) 2814-0378
Kredi Pa'm	(509) 2814-0357
	(509) 2816-0012
Direction des Opérations Internationales et du Change	(509) 2816-0061
	(509) 2814-0312
	(509) 2816-0013
Direction des Opérations de la Carte BNC	(509) 2814-0313
	(509) 2816-0046
	(509) 2816-0075
	(509) 2816-0076
Unité de Recouvrement	(509) 2816-0052
Unités des Biens Hors Exploitation	(509) 2816-0051
	(509) 2814-0351
Direction Administrative	(509) 2816-0001
	(509) 2816-0068
	(509) 2814-0301
Direction des Ressources Humaines	(509) 2816-0002
	(509) 2816-0047
	(509) 2814-0302
	(509) 2228-7925
Direction Financière	(509) 2816-0009
	(509) 2814-0309

LE RESEAU DES SUCCURSALES ET GUICHETS

Zone Métropolitaine de Port-au-Prince	
Pétion-Ville	PV1 Avenue Panaméricaine (509) 2814-0316 / 2816-0016
	Place Boyer Angle Rues Métellus et Louverture (509) 2814-0318 / 2816-0018
	Choucouné Plaza* Rue Lamarre (509) 2816-0017 / 2814-0317
	Guiteau Toussaint Hôtel Royal Oasis, 115, Avenue Panaméricaine (509) 2816-0070 / 2814-0370
	Frères Angle Route de Frères et Impasse Boule de Gomme (509) 2816-0087 / 2814-0387
Port-au-Prince	Rue des Miracles 103, Angle Rues des Miracles et du Quai (509) 2816-0067 / 2814-0365 / 2816-0065
	Rue Pavée 138, Rue Pavée (509) 2814-0360 / 2816-0060
	Lalue* (509) 2814-0319 / 2816-0019
	Turgeau 118-119, Avenue Jean Paul II, Turgeau (509) 2816-0085 / 2814-0385

Delmas	Delmas 52 * Delmas 52-54 (509) 2816-0021 / 2814-0321
	Delmas 32 Delmas 32 (509) 2816-0020 / 2814-0320
	Delmas 2 Delmas 2 (509) 2816-0050 / 2814-0350
	SONAPI Parc Industriel (509) 2814-0322 / 2816-0022
	Aéroport (Guichet) Aéroport International Toussaint Louverture (509) 2816-0084
Plaine du Cul-de-Sac	Tabarre Boulevard du 15 octobre (entre Tabarre 25 et Clercine) (509) 2816-0079 / 2814-0379
	OAVCT (Guichet) Boulevard du 15 octobre, Guichet OAVCT (509) 2816-0090
	Croix-des-Missions * Carrefour Shada, Croix des Missions (509) 2816-0023 / 2814-0323
	Croix-des-Bouquets * Angle Grand Rue et Rue Abraham Lincoln Croix des Bouquets (509) 2816-0026 / 2814-0326
	Cabaret Route Nationale #1, Cabaret (509) 2816-0027 / 2814-0327
Carrefour et Léogane	Côte Plage Côte Plage 16-18, Route de Carrefour (509) 2816-0024 / 2814-0324
	Arcachon * Arcachon 32-34, Route de Carrefour (509) 2816-0025 / 2814-0325
	Léogane * Grand'Rue, Léogane (509) 2816-0028 / 2814-0328

Villes de Province	
Cap-Haïtien	Rues 13 et 14A * (509) 2816-0029 / 2814-0329
Vertières	Cité du Peuple, Route Nationale #1 (509) 2816-0086 / 2814-0386
Port de Paix	22, Angle Rues Notre Dame et Bénéto Sylvain (509) 2816-0030 / 2814-0330
Fort Liberté	Angle Rues Saint Charles et Saint Jean (509) 2816-0031 / 2814-0331
Ouanaminthe	22, Rue Espagnole (509) 2816-0032 / 2814-0332
Hinche	23, Boulevard Jean Jacques Dessalines (509) 2816-0033 / 2814-0333
Gonaïves	6, Angle Rues Anténor Firmin et Saint Jean (509) 2816-0034 / 2813-0334
Saint Marc	174, Rue Louverture * (509) 2816-0035 / 2814-0335
	284, Angle Rues Louverture et Surpris Laurent (509) 2816-0055
Jacmel	48, Avenue de la Liberté (509) 2816-0036 / 2814-0336
Petit Goave	3108, Rue Républicaine (509) 2816-0037 / 2814-0337
Miragoane	75, Grand'Rue (509) 2816-0038 / 2814-0338
Fonds des Nègres	Place du Marché, Route Nationale #2 (509) 2816-0039 / 2814-0339
Aquin	Angle Rues Egalité et David St Preux (509) 2816-0041 / 2814-0341
Cayes	8, Rue 3 Frères Rigaud * (509) 2816-0042 / 2814-0342
	23, Rue du Quai (509) 2816-0043 / 2814-0343
Jérémie	15, Rue Destinvill Martineau (509) 2816-0044 / 2814-0344
Caracol	Parc Industriel Caracol (Guichet) (509) 2816-0077

* Banque du Dimanche

LES CORRESPONDANTS ETRANGERS

Trois institutions bancaires de renommée internationale jouent office de correspondants étrangers pour la BNC :

▶ **Banque Nationale du Canada**

600, Rue de la Gauthière Ouest, 5e étage – Transit 4506-1
Montréal, Québec H3 B4 L3
Téléphone : (514) 412-8159 / 1 800 269-1350

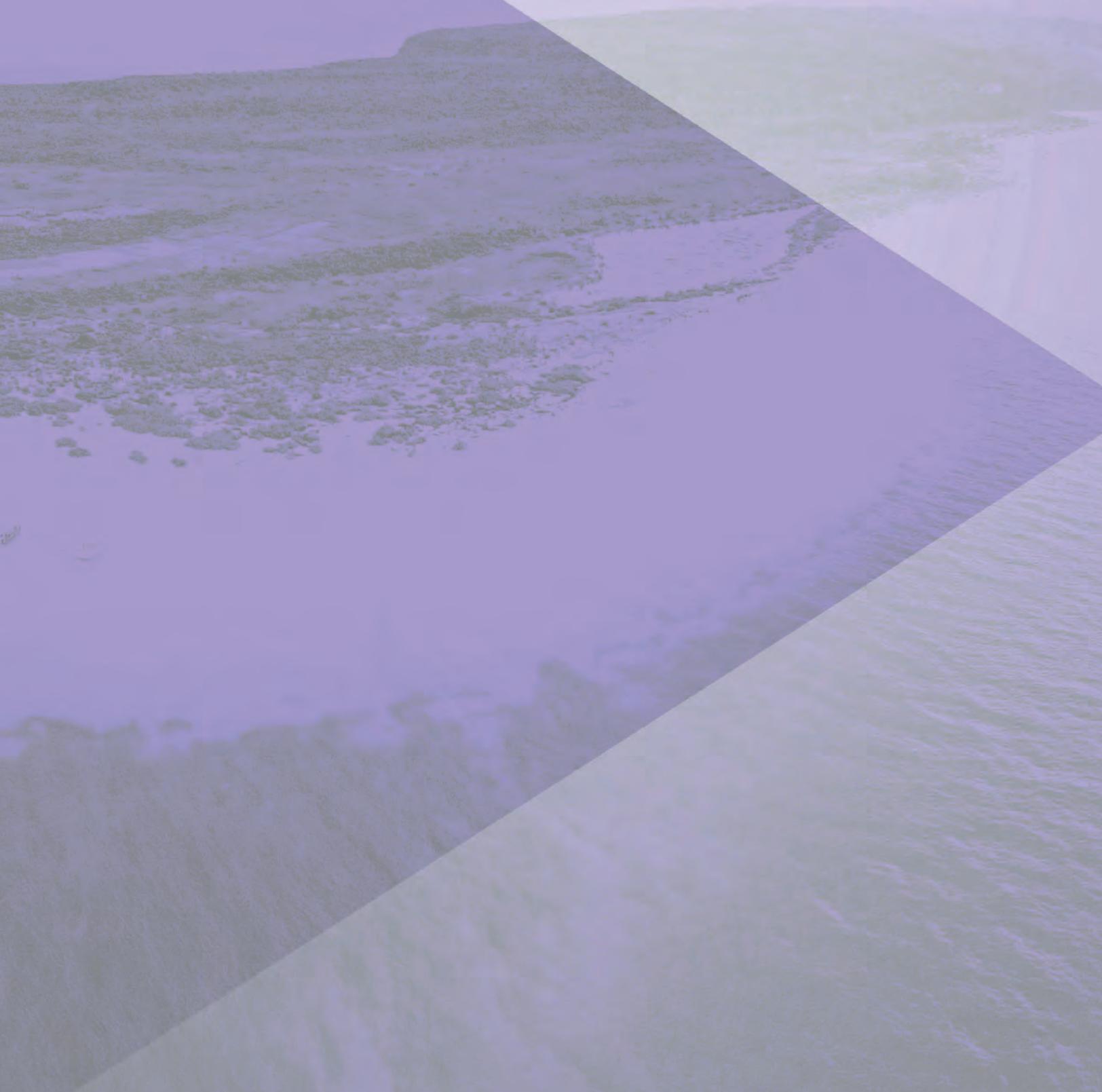
▶ **Citibank of New York**

1 Penns Way
New Castle De 19720
Téléphone : (809) 473-2447

▶ **Bank of New York, Mellon**

101 Barclay Street 19th floor
South, New-York, N.Y. 10286
Téléphone: (212) 815-6526

LES PRODUITS ET SERVICES

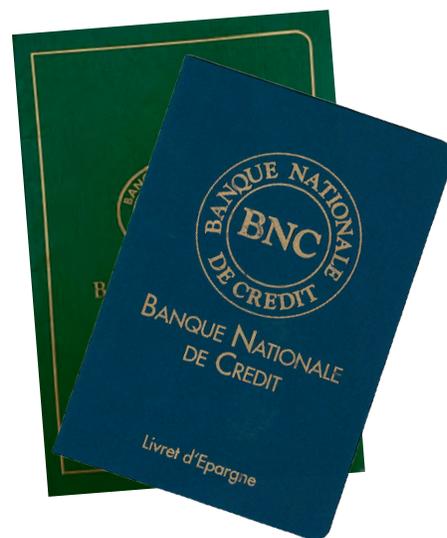


PRODUITS ET SERVICES

A l'écoute des besoins de sa clientèle et suite à une analyse régulière du marché, la BNC offre une gamme de produits et services variés. Ils sont accessibles en tout temps grâce aux stratégies novatrices de la succursale virtuelle www.bnconline.com, des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et des succursales fonctionnant le dimanche.

Parmi l'éventail de produits et services disponibles à travers le réseau de succursales, nous pouvons citer :

- ▶ La Gestion de comptes (épargne, courant, à terme) pour les particuliers et les entreprises;
- ▶ Les activités de Change assurant l'achat et la vente de devises étrangères dans le strict respect des normes établies;
- ▶ Le payroll des employés d'une entreprise;
- ▶ Le service de fourgon blindé pour transport sécurisé de fonds;
- ▶ La location de coffret de sûreté;
- ▶ Les virements et transferts de fonds locaux par SPIH (Système de Paiement Interbancaire Haïtien);
- ▶ Les virements et transferts de fonds sur l'étranger;
- ▶ La vente de chèques de direction locaux et sur l'étranger;
- ▶ Le service de banque à distance, BNConline.



DES PRODUITS DE CREDIT

D'autres produits et services particuliers font la renommée de la BNC:

CREDIT 024

Ce crédit « express » propose une solution aux aléas du quotidien. Garanti par le cash collatéral du client, il présente l'avantage de pouvoir se rembourser par versements mensuels sur une période allant de six à trente-six mois.

PRETS A LA CONSOMMATION

Les prêts à la consommation sont des solutions de financement souple et sur mesure. Ils sont accordés aux particuliers pour des achats de biens et de services. Ils incluent, entre autres :

- ▶ **LE FINANCEMENT DE VÉHICULES**
- ▶ **LE PROGRAMME KREDI PA'M**

C'est un programme dédié de manière spécifique aux employés de la Fonction Publique. Le montant accordé, pour ce prêt à la consommation, équivaut à six mois de salaire et les conditions d'accessibilité permettent aux bénéficiaires d'y souscrire sans exigence d'assurance, pour une durée de 18 mois, à un taux préférentiel.

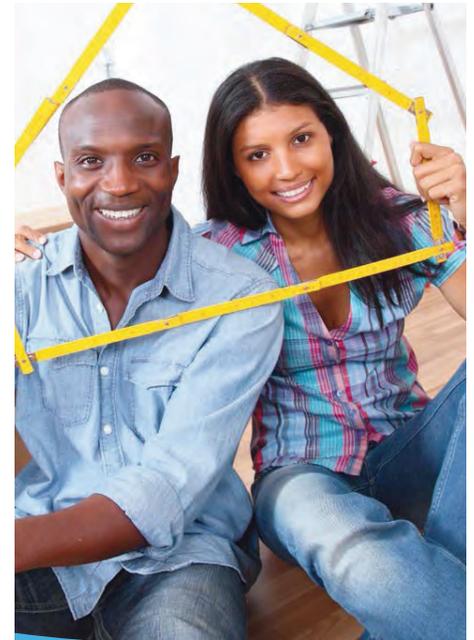


PARTICULIERS	ENTREPRISES
QUOTITÉ FINANÇABLE: JUSQU'À 100% DU PRIX DU VÉHICULE	QUOTITÉ FINANÇABLE: JUSQU'À 100% DU PRIX DU VÉHICULE
TAUX D'INTÉRÊTS: 12.5% L'AN, VARIABLE	TAUX D'INTÉRÊTS: 11% L'AN, VARIABLE
MONNAIE: GOURDES	MONNAIE: DOLLARS
DURÉE DE REMBOURSEMENT: JUSQU'À 4 ANNÉES (48 MOIS)	DURÉE DE REMBOURSEMENT: JUSQU'À 4 ANNÉES (48 MOIS)

PRETS AU LOGEMENT

► KAY PA'M

Dans le domaine du crédit immobilier, participant de la reconstruction du pays, la BNC est restée un partenaire incontournable. Elle propose une gamme de services et de solutions adaptés et personnalisés à travers un réseau de succursales étendu sur tout le territoire national. Grâce à l'expertise de ses Officiers de Crédit, elle facilite l'acquisition de terrain ou d'immeubles ; la construction, l'agrandissement et la rénovation de résidences à tous ceux qui répondent aux conditions d'éligibilité, entre autres : les agents de la Fonction Publique, les employés du secteur privé et les membres des corporations socio professionnelles. Ces prêts offrent l'avantage d'être octroyés à un taux d'intérêt fixe sur dix ans, avec un délai de remboursement pouvant aller jusqu'à trente ans.



Vous voulez **Construire**
ou **Rénover** la maison de vos rêves?
Prenez le prêt au logement
KAY PAM

PROCREDIT

Depuis 2013, la BNC offre aux Micros, Petites et Moyennes entreprises, tant de production, de transformation et de services, un programme de crédit bancaire permettant le financement de :

- L'achat de matières premières ;
- L'acquisition et l'installation d'équipements de production;
- La constitution de fonds de roulement.

Ce programme disponible sur tout le territoire national propose des taux d'intérêts imbattables et constitue une participation fondamentale de la BNC à la structuration de l'économie nationale, à la croissance et au développement durable.



Men bon **KREDI**
Pou kore **BIZNIS** ou

PRETS COMMERCIAUX

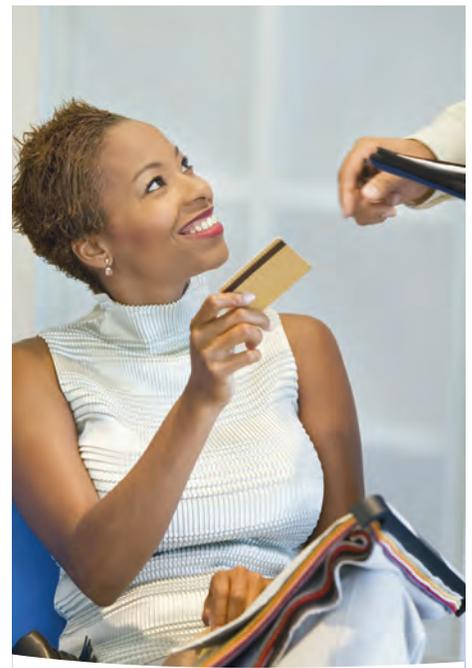
Les prêts commerciaux adressent divers besoins de financement des entreprises. On y retrouve :

- ▶ Des crédits à court, moyen et long terme, pour répondre aux besoins des entreprises;
- ▶ Des lignes de crédit en vue du financement des opérations courantes des entreprises;
- ▶ Des lignes de crédit documentaire (financement du commerce extérieur);
- ▶ Des lignes de caution.

LA CARTE BNC

Grâce à la Carte de Crédit BNC, le client peut effectuer des achats de biens ou de services en ligne ou chez les commerçants affiliés. Les tirages de fonds, à partir de la Carte de Crédit, peuvent se faire en succursale ou dans tous les ATMs à travers le monde.

La Carte Prépayée BNC est aussi un moyen sûr et efficace pour réaliser toutes sortes de transactions tant en Haïti qu'à l'étranger.



Votre Carte
Passe-Partout
"TOUT KOTÉ, SAN KÈ SOTE"

BANQUE A DISTANCE

▶ LAJANCASH

C'est un porte-monnaie électronique permettant de dépenser, d'envoyer ou de stocker de l'argent. Grâce à la téléphonie cellulaire, ce service de banque mobile permet l'achat et le paiement chez tout commerçant affilié ainsi que le transfert d'argent chez un agent LajanCash. Il est également possible de payer des factures, de réaliser un payroll en toute sécurité et sans manipulation de cash.



▶ ATM BNC

Depuis plus de trois ans, les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) offrent aux clients la possibilité d'accéder, en tout temps et en toute sécurité, à leurs ressources financières.



L'ASSURANCE BNC

Dans le souci de répondre aux besoins grandissant de sa clientèle et de la fidéliser, la BNC a inauguré en 2008 la 1ère Banque Assurance d'Haïti. A ce titre, elle offre une large gamme de produits d'assurance incluant :

- ▶ L'Assurance Vie Temporaire;
- ▶ L'Assurance Vie 024;
- ▶ L'Assurance Multirisque Habitation et Entreprise;
- ▶ L'Assurance véhicule.



LES PLANS D'ÉPARGNE-RETRAITE

En 2016, la BNC a élargi sa gamme de produits en y adjoignant le **Plan Epargne-Retraite PER**.

Ce produit d'Épargne s'adresse tant aux particuliers qu'aux entreprises. Il comprend :

- ▶ Le PERP (Plan d'Épargne-Retraite Particuliers)
- ▶ Le PERE (Plan d'Épargne-Retraite Entreprises)

Le Plan d'Épargne-Retraite Particuliers PERP offre à l'adhérent, moyennant des versements réguliers tout au long de sa vie active, les avantages suivants :

- ▶ Un capital au moment de la retraite ou à une date déterminée ;
- ▶ Des taux d'intérêts compétitifs, supérieurs à ceux des comptes d'épargne, variables en fonction du marché ;
- ▶ Un accès plus aisé aux produits de crédit ;
- ▶ Des attestations sur demande.

Le Plan d'Épargne-Retraite Entreprises PERE présente des avantages tant aux salariés bénéficiaires qu'à l'entreprise.

Les avantages pour le salarié sont en particulier:

- ▶ Le capital au moment de la retraite;
- ▶ Les taux d'intérêts compétitifs, supérieurs à ceux des comptes d'épargne, variables en fonction du marché;
- ▶ L'accès plus aisé aux produits de crédit ;
- ▶ Les attestations sur demande;
- ▶ Les avantages fiscaux (réduction proportionnelle aux versements effectués) ;

Quant à l'entreprise, le PERE lui permet d'obtenir :

- ▶ La réponse efficace aux préoccupations sociales de son personnel, tout en diminuant ses charges;
- ▶ La fidélisation de son personnel par l'octroi d'une subvention additionnelle à l'épargne;
- ▶ Les avantages fiscaux (réduction proportionnelle aux versements effectués).



Plan d'Épargne-Retraite Particulier (PERP)



Plan d'Épargne-Retraite Entreprise (PERE)

BANQUE DU DIMANCHE ET BANQUE EN LIGNE

Hormis l'horaire régulier de fonctionnement, la BNC offre à sa clientèle la **Banque du Dimanche** lui permettant d'effectuer des transactions à sa convenance en succursales.

En outre, dans un constant souci de modernisation et pour faciliter l'accès sécurisé à de nombreux services, la BNC met aussi à la disposition de sa clientèle la plateforme en ligne **www.bnconline.com** facilitant en toute sécurité, en tout temps et en tout lieu les opérations telles que :

- ▶ Les virements bancaires intra et extra patrimoine;
- ▶ Le paiement de la carte de crédit BNC;
- ▶ Le renflouement ou la recharge de la carte prépayée;
- ▶ La commande de chéquiers;
- ▶ Le renflouement ou la recharge du compte LajanCash;
- ▶ Les achats et ventes de devises;
- ▶ La visualisation et l'impression des transactions effectuées sur les comptes du patrimoine du client;
- ▶ La visualisation et l'impression des transactions effectuées sur les cartes de crédit ou cartes prépayées BNC.

Tous ces produits et services disponibles en ligne ou en succursale, **24/24** et **7/7**, visent à renforcer la fidélisation de la clientèle à qui est offerte une multiplicité de choix pour la réalisation de ses transactions.

ENVIRONNEMENT GLOBAL



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

En 2017, les opérations de la Banque Nationale de Crédit ont été réalisées dans un environnement macroéconomique relativement difficile, caractérisé par une décélération de la croissance économique, une forte poussée de l'inflation et un attentisme des agents économiques, malgré la fin du cycle électoral. Le cyclone Mathieu a causé des dégâts représentant environ 23% du PIB, selon les autorités. Parallèlement, la hausse des prix des produits pétroliers et des produits alimentaires, sur le marché international, a provoqué un renchérissement des importations qui, conjugué à la baisse des exportations, a entraîné une accentuation du déficit de la balance commerciale.

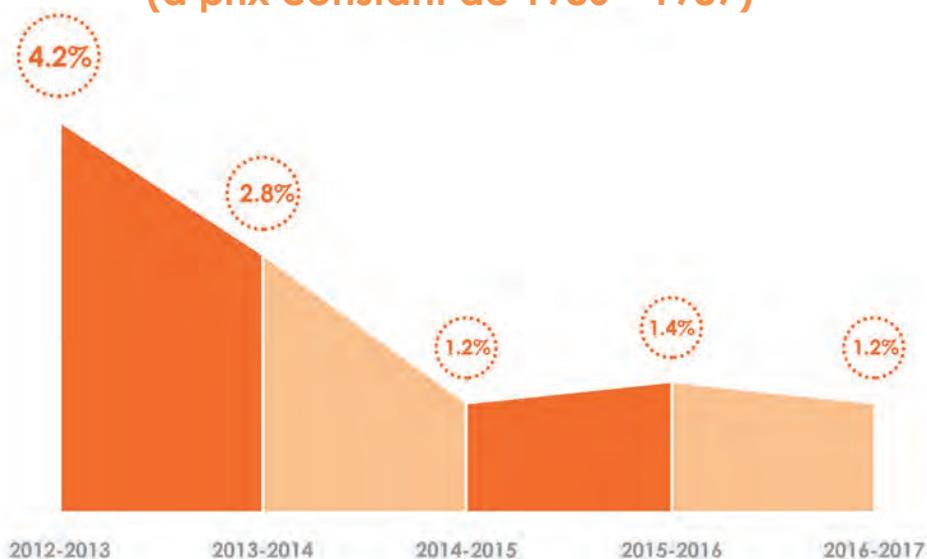
PRODUIT INTERIEUR BRUT

DECELERATION DE LA CROISSANCE

Le Produit Intérieur Brut à prix constant, indicateur de mesure de la croissance économique, a été, selon les estimations de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), chiffré à 16.040 millions de gourdes, contre 15.851 en 2015-2016. Le taux de croissance économique a été de 1.2 %, soit une baisse de 0.2 point de pourcentage par rapport à celui de l'exercice antérieur. La moyenne des taux de croissance économique pour ces trois dernières années se révèle donc inférieure à la croissance démographique estimée à 1.7%.

La croissance du PIB a été tirée par la demande intérieure, en particulier par la consommation des ménages (+3.7%), en raison de la forte augmentation des transferts sans contrepartie qui se sont accrus de 12.5%. Les investissements ont augmenté de 0.9%, alors que les exportations ont diminué de 1.2%.

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB (à prix constant de 1986 - 1987)

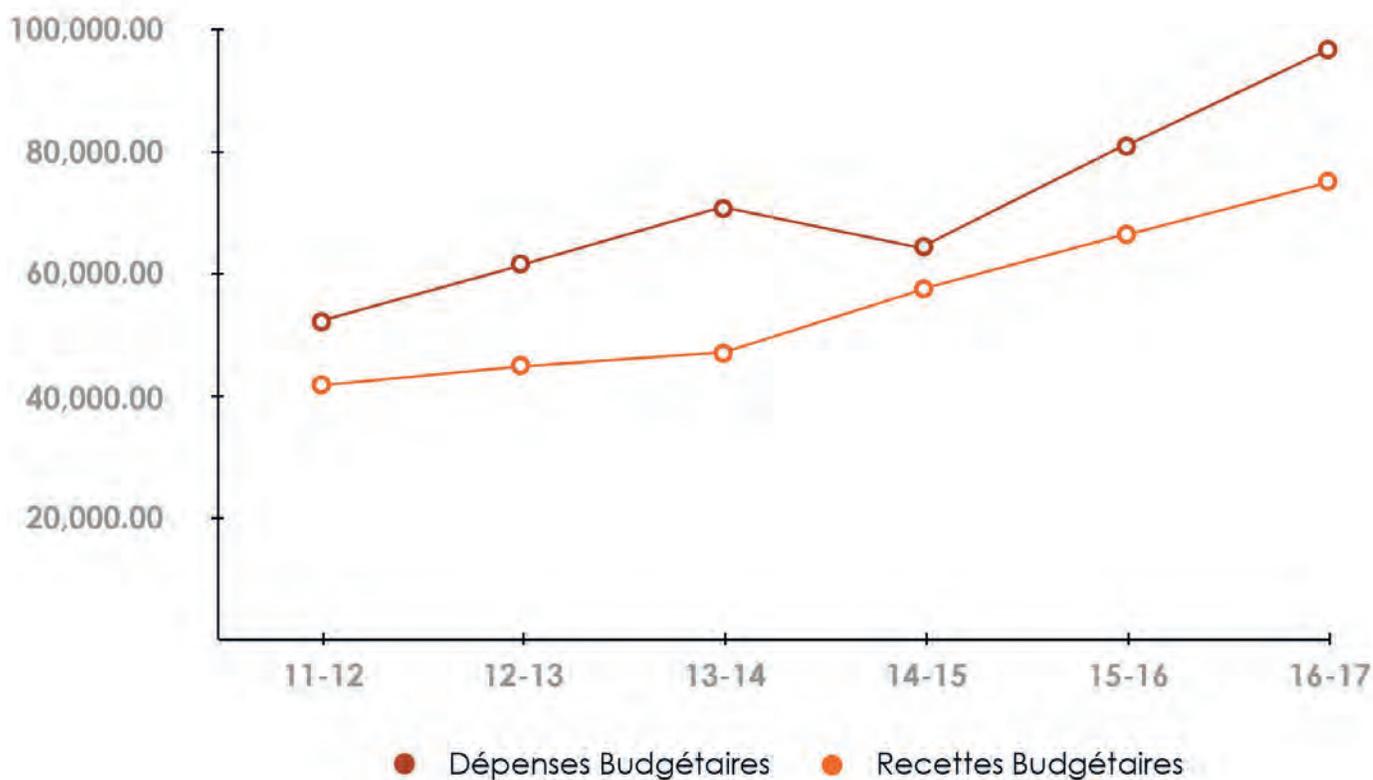


AUGMENTATION DU DEFICIT DE L'ETAT

Les recettes fiscales ont totalisé 75.073 MG contre 66.078 MG en 2015-2016, soit un accroissement de 13.6%. Cette augmentation provient essentiellement des recettes internes et douanières qui ont crû respectivement de 16.9% et 7.8%, en dépit de la baisse des recettes diverses de 22.9%. L'évolution positive des recettes porte la pression fiscale à 13.6%.

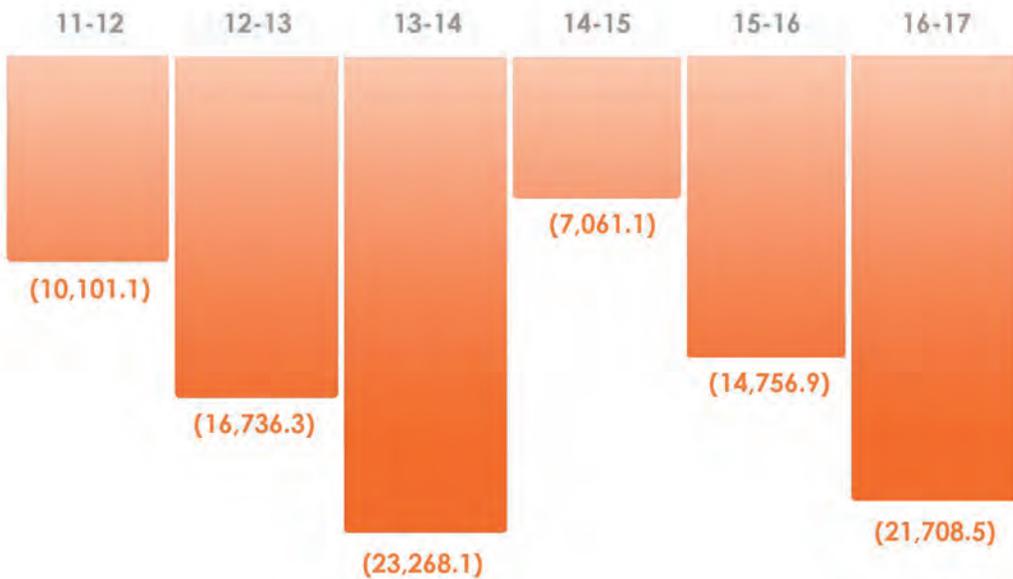
Parallèlement, les dépenses de l'Etat ont été estimées à 96.621.7 MG contre 80.835.1 MG l'exercice précédent, soit une hausse de 18.1%. Le taux de progression des dépenses, supérieur à celui des recettes, a provoqué un besoin de financement de l'Etat.

EVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT (en millions de Gourdes)



En effet, les opérations financières de l'État se sont soldées, en fin d'exercice, par un déficit de 12.180.1 MG, conduisant à un recours au financement monétaire de 6.632.4 MG, en hausse de 50% par rapport à l'exercice 2015-2016 où il s'était établi à 4.460.7 MG.

EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE (en millions de Gourdes)

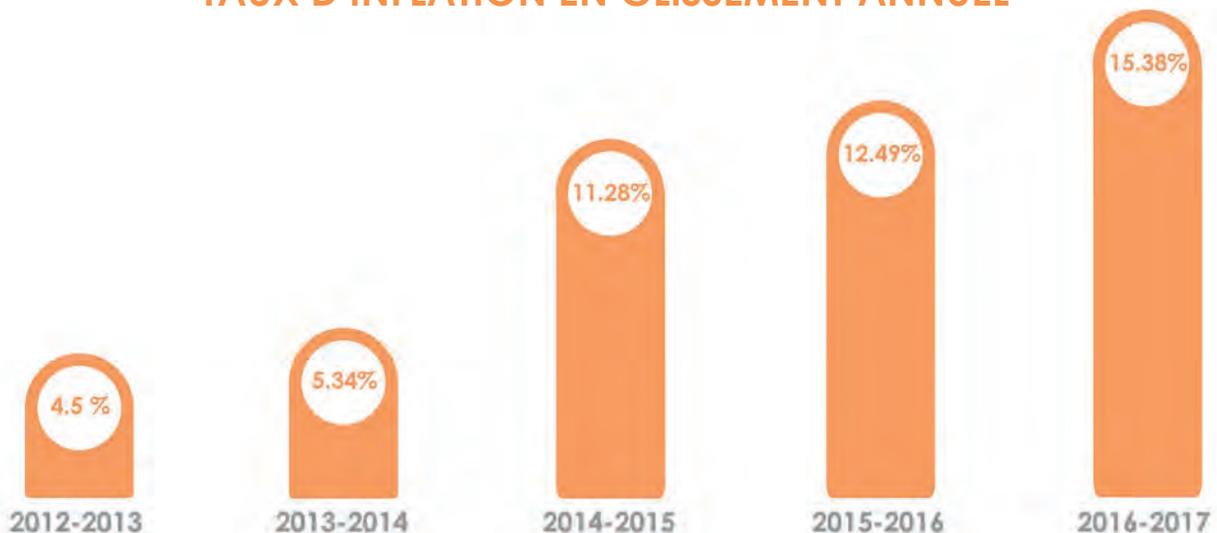


NIVEAU DES PRIX

FORTE PRESSION INFLATIONNISTE

Une accentuation de l'inflation a été enregistrée au cours de l'exercice fiscal 2016-2017. En glissement annuel, le taux d'inflation a été chiffré à 15.4%, correspondant à une hausse de 2.9 points de pourcentage par rapport à son niveau de septembre 2016 (12.5%). Cette accélération de l'inflation est observée en dépit de l'appréciation de la gourde par rapport au dollar américain. La diminution de l'offre locale, consécutive au passage du cyclone Mathieu, et la hausse des prix des produits de base sur le marché international sont à l'origine de cette poussée inflationniste.

TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL

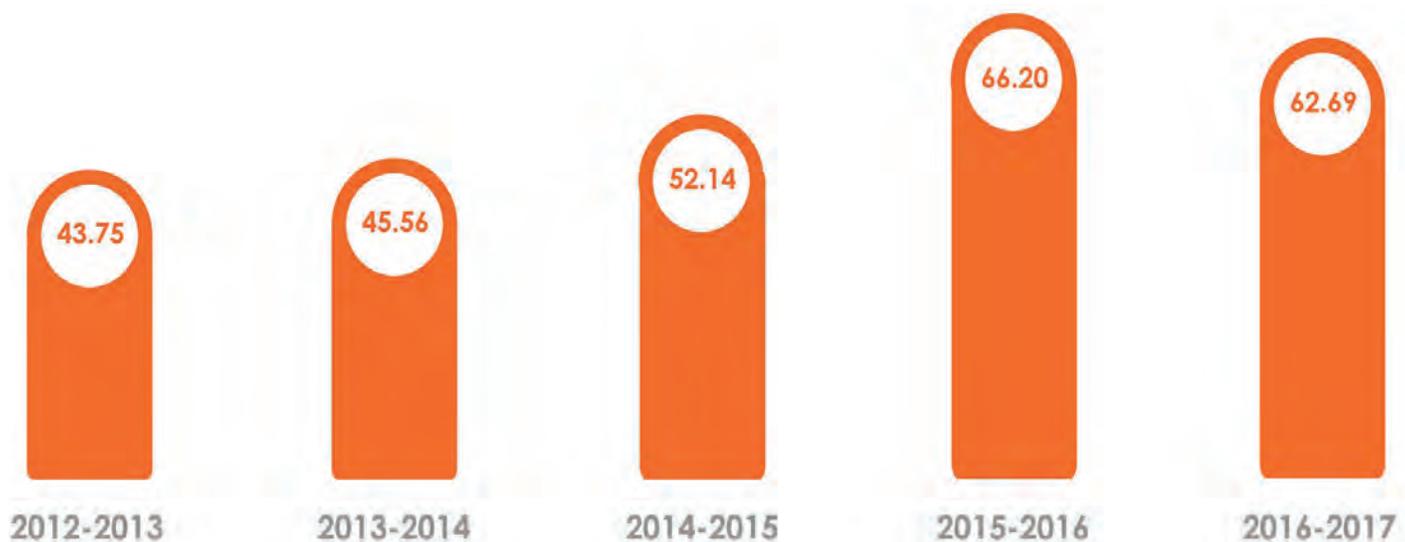


COURS DE CHANGE

APPRECIATION DE LA MONNAIE NATIONALE

Le marché des changes a été marqué par une appréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar américain. En effet le taux de change de la gourde par rapport au dollar a été établi à 62.69 à la fin du mois de septembre 2017, contre 66.20 en septembre 2016, soit une différence de 5.30 %. A noter que pour l'exercice précédent, le taux de change avait connu une forte progression de 27%.

TAUX DE CHANGE (USD - Gourdes)



AGREGATS MONETAIRES

DECELERATION DE LA MASSE MONETAIRE

La masse monétaire M3 a été évaluée au 30 septembre 2017 à 269.37 milliards de gourdes, contre 238.2 milliards en septembre 2016, soit une augmentation de 13.1%. Il est ressorti une décélération dans le rythme de croissance de l'offre de monnaie imputable au ralentissement de la progression des dépôts en dollars exprimés en gourdes (15.5 % en 2017 contre 28.4% en 2016), en raison de l'appréciation de la gourde. La masse monétaire M2 a crû de 10.7%, sous l'impulsion de la masse monétaire M1 qui a augmenté de 14.2%. En 2016, les taux de croissance respectifs étaient de 5.5% et 7.8%.

Le ralentissement dans l'évolution du crédit accordé au secteur privé, soit 4.4% d'augmentation contre 21% en 2016, témoigne de la baisse d'activité enregistrée au cours de l'année 2017.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS MONÉTAIRES (en millions de Gourdes)

AGRÉGATS MONÉTAIRES	Septembre 2015	Septembre 2016	Décembre 2016	Mars 2017	Juin 2017	Septembre P 2017
Avoirs Extérieurs nets	95,654.070	153,065.970	122,811.610	135,738.977	173,694.140	166,337.832
Crédit intérieur net	92,334.476	118,923.190	110,577.457	112,524.569	125,961.185	131,092.460
Crédit public net	7,451.295	12,780.970	18,199.602	15,723.919	15,650.985	20,289.143
Crédit privé	84,883.18	106,142.220	92,377.855	96,800.650	110,310.200	110,803.317
Masse Monétaire M1	53,345.727	62,726.440	62,099.581	59,573.991	70,988.032	71,604.369
Quasi Monnaie	35,897.101	45,151.970	41,649.887	44,318.523	48,980.048	47,770.927
Dépôts en devises	85,875.925	130,312.17	112,754.49	119,901.278	146,825.326	149,992.85
Autres postes	(12,869.79)	(33,798.58)	(16,885.10)	(24,469.75)	(32,861.92)	(28,062.14)

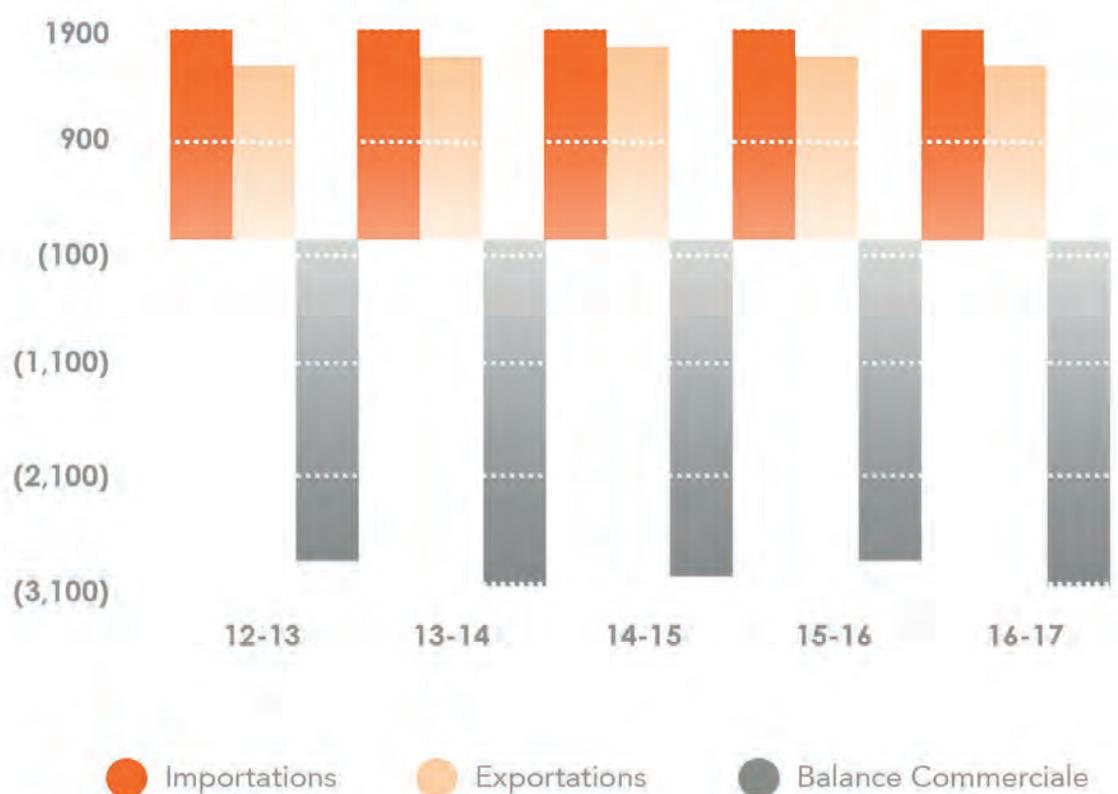
P: Provisoire

BALANCE COMMERCIALE

DETERIORATION DE LA BALANCE COMMERCIALE

La balance commerciale s'est à nouveau détériorée en 2017, avec des exportations de biens et services totalisant 1.592.8 millions de dollars et des importations chiffrées à 4.750 millions de dollars américains. La baisse des exportations résulte de la contraction des activités au niveau des industries d'assemblage qui représentent plus de 85% des exportations totales.

EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE (en millions de Dollars US)



Après avoir connu d'importantes diminutions sur les deux dernières années (-37.49 % en 2015 et -9.92 % en 2016), la facture pétrolière accuse une hausse (+31.84 %) en 2017, atteignant 743.24 millions de dollars américains. Ce résultat s'explique à la fois par l'augmentation du volume des importations de produits pétroliers (+16.43%) et la remontée du prix du baril de pétrole sur le marché mondial (+9.99%).

Ce déficit de la balance commerciale a été atténué par les flux de transferts courants nets qui ont connu une progression significative de 14.94% au cours de cette année 2017, totalisant 2.83 milliards de dollars contre 2.64 milliards en 2016.



ENVIRONNEMENT MONETAIRE

Les décisions prises par la Banque Centrale, au cours de l'exercice fiscal 2016-2017, ont eu des impacts sur le système bancaire. A la fin du premier trimestre, la BRH a diminué de deux points de pourcentage les taux d'intérêts nominaux sur les bons BRH des différentes maturités, les portant à 6, 8 et 12 %, respectivement pour les titres de maturités de 7, 28 et 91 jours. Sur l'ensemble de l'exercice fiscal, les ventes de dollars ont totalisé 150 millions de dollars américains environ. En ce qui concerne les bons BRH, l'encours s'est établi à 12.2 milliards de gourdes au 30 septembre 2017.

Au mois d'avril 2017, des mesures spécifiques en matière de gestion des opérations sur le marché des changes ont été adoptées par la BRH. La position cambiste journalière des banques commerciales a été ramenée à 0% et leur position structurelle ajustée de 1% à 0.5%. Dans ce même contexte, les taux de réserve obligatoire ont été maintenus à leurs niveaux relativement élevés depuis plus de deux ans (juillet 2015), tant sur les passifs en gourdes que sur ceux en dollars américains des Banques commerciales.



PERFORMANCE
DE LA BNC
EN 2017

SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS

BILAN (En milliers de gourdes)

	2013	Var 12-13	2014	Var 13-14	2015	Var 14 -15	2016	Var 15-16	2017	Var 16-17
ACTIF										
Liquidités	15,182,987.00	-30%	17,409,946.00	15%	20,636,329.00	19%	27,824,324.00	35%	26,803,662.00	-4%
Placements, net	14,147,468.00	36%	13,274,532.00	-6%	13,405,006.00	1%	16,496,259.00	23%	17,545,741.00	6%
Portefeuille de crédit net	10,053,557.00	57%	11,222,442.00	12%	9,857,630.00	-12%	12,054,304.00	22%	13,902,757.00	15%
Autres Actifs	3,092,250.00	3%	2,648,283.00	-14%	3,433,446.00	30%	3,626,163.00	6%	3,792,423.00	5%
TOTAL ACTIF	42,476,262.00	2%	44,555,203.00	5%	47,332,411.00	6%	60,001,050.00	27%	62,044,583.00	3%
PASSIF										
Dépôts	34,933,495.59	-4%	35,953,430.00	3%	37,121,806.00	3%	48,623,060.00	31%	49,054,135.00	1%
Autres obligations	4,990,798.00	74%	5,703,627.00	14%	6,827,582.00	20%	7,232,117.00	6%	7,966,244.00	10%
TOTAL PASSIF	39,924,293.59	1%	41,657,057.00	4%	43,949,388.00	6%	55,855,177.00	27%	57,020,379.00	2%
AVOIR NET										
Capital autorisé	1,500,000.00	200%	1,500,000.00	0%	1,500,000.00	0%	1,500,000.00	0%	3,000,000.00	100%
Réserves	278,037.00	21%	335,914.00	21%	401,429.00	20%	596,508.00	49%	747,981.00	25%
Bénéfices non répartis	773,931.00	-48%	1,062,232.00	37%	1,481,594.00	39%	2,049,365.00	38%	1,276,223.00	-38%
TOTAL AVOIR NET	2,551,968.00	15%	2,898,146.00	14%	3,383,023.00	17%	4,145,873.00	23%	5,024,204.00	21%
PASSIF + AVOIR NET	42,476,261.59	2%	44,555,203.00	5%	47,332,411.00	6%	60,001,050.00	27%	62,044,583.00	3%

RESULTATS FINANCIERS (En milliers de gourdes)

	2013	Var 12-13	2014	Var 13-14	2015	Var 14-15	2016	Var 15-16	2017	Var 16-17
REVENUS										
Revenus nets d'intérêt	942,148.00	42%	1,100,601.00	17%	1,511,306.00	37%	2,166,024.00	43%	2,250,539.00	4%
Autres Revenus	519,461.00	-14%	519,023.00	-0%	499,829.00	-4%	611,049.00	22%	803,703.00	32%
PRODUIT NET BANCAIRE	1,461,609.00	15%	1,619,624.00	11%	2,011,135.00	24%	2,777,073.00	38%	3,054,242.00	10%
Provision pour pertes sur prêts	65,000.00	54%	97,784.00	50%	75,132.00	-23%	-	0%	-	0%
Charges d'exploitation	995,320.00	25%	1,115,662.00	12%	1,451,126.00	30%	1,941,723.00	34%	2,050,911.00	6%
REVENU NET	401,289.00	-6%	406,178.00	1%	484,877.00	19%	835,350.00	72%	1,003,331.00	20%

RATIOS ET CHIFFRES CLES

	2017	2016	2015	2014	2013
Adéquation du capital (Fonds Propres/Actifs à risque)	29.4%	28.52%	25.69%	20.78%	16.60%
Qualité des prêts	3.21%	4.2%	3.77%	4.52%	2.11%
Coefficient d'exploitation	67.15%	69.92%	72.15%	67.65%	68%
Rendement des Fonds Propres	21.88%	22.19%	15.44%	14.34%	17.90%
Actifs circulants % des dépôts à vue	131.33%	131.55%	131.02%	138.57%	132%
Rendement des Actifs	1.62%	1.39%	1.02%	0.91%	0.94%
Nombre de comptes de dépôt	410,962	403,875	389,787	371,275	360,662
Nombre de succursales	37	37	36	34	33
Nombre de guichets	3	2	2	2	2

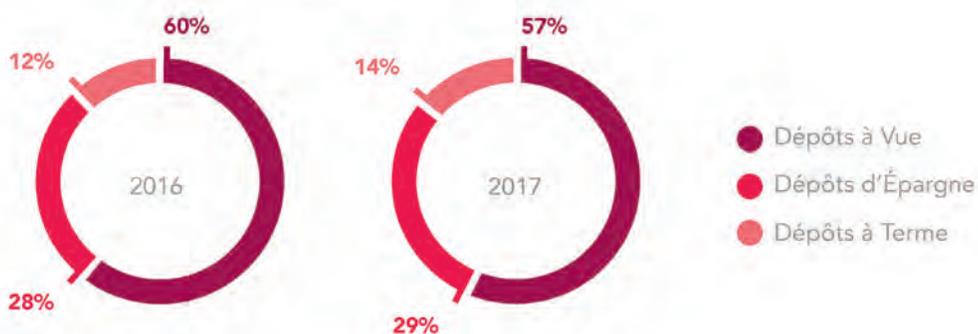
LES ACTIVITES COMMERCIALES

LES RESSOURCES FINANCIERES

LES DÉPÔTS

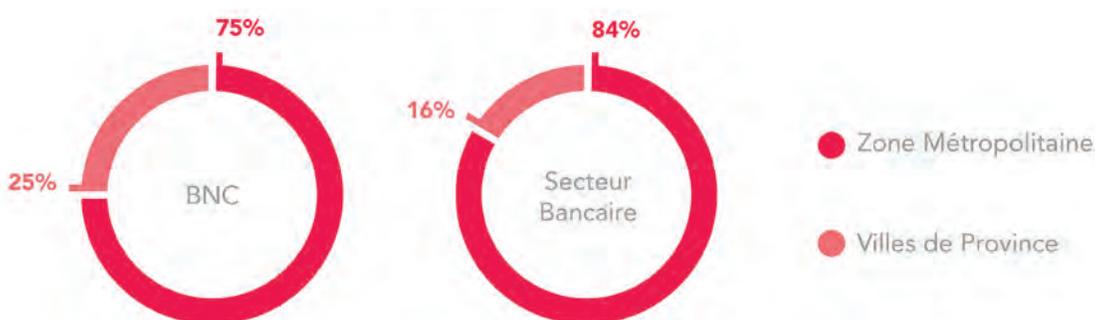
Les dépôts totalisent 49.5 milliards de gourdes au 30 septembre 2017, contre 48.6 milliards au 30 septembre 2016, soit une croissance de 1%. L'évolution par catégorie paraît cependant plus significative, comme le montrent les tableaux et graphiques qui suivent. En effet, les dépôts en devises ont connu une baisse globale de 4%, en dépit de la forte croissance de 36% des dépôts à terme de la même catégorie. Les dépôts en gourdes ont augmenté de 6%. Toutes monnaies confondues, les dépôts à vue ont diminué de 4%, au profit de ceux d'épargne et à terme qui ont augmenté respectivement de 9% et 14%.

RÉPARTITION DES DÉPÔTS PAR CATÉGORIE



Bien que la tendance à la concentration des dépôts à Port-au-Prince et ses environs immédiats reste forte, une légère progression s'observe toutefois dans les villes de province (25% contre 21% l'année précédente). Ce progrès, que la BNC compte maintenir dans le futur, résulte du renforcement de sa présence dans les autres départements et villes du pays. Aucun changement dans la répartition par zone n'est à signaler pour le Secteur bancaire.

RÉPARTITION DES DÉPÔTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Le portefeuille de dépôts de la zone métropolitaine de la BNC représente 18% du portefeuille du Secteur bancaire. Dans les villes de province, elle détient la plus grosse part de marché, soit 31%.

LES EMPRUNTS

Au 30 septembre 2017, les obligations de la Banque Nationale de Crédit envers la Banque de la République d'Haïti se sont élevées à 1.982.4 millions de gourdes, contre 970.0 millions de gourdes l'exercice précédent. Cette augmentation de l'encours s'explique surtout par les décaissements relatifs au financement du **Programme de développement de zones franches**.

LES FONDS PROPRES

Après avoir obtenu l'approbation du Ministère de l'Economie et des Finances, le 1er février 2017, le Conseil d'Administration a procédé à une augmentation du Capital de la Banque qui a doublé, passant de 1.5 milliards de gourdes à 3 milliards de gourdes. C'est la deuxième augmentation de capital en 4 ans, à partir des bénéfices non répartis. Les Fonds propres comptables ont cru de 21.19%.

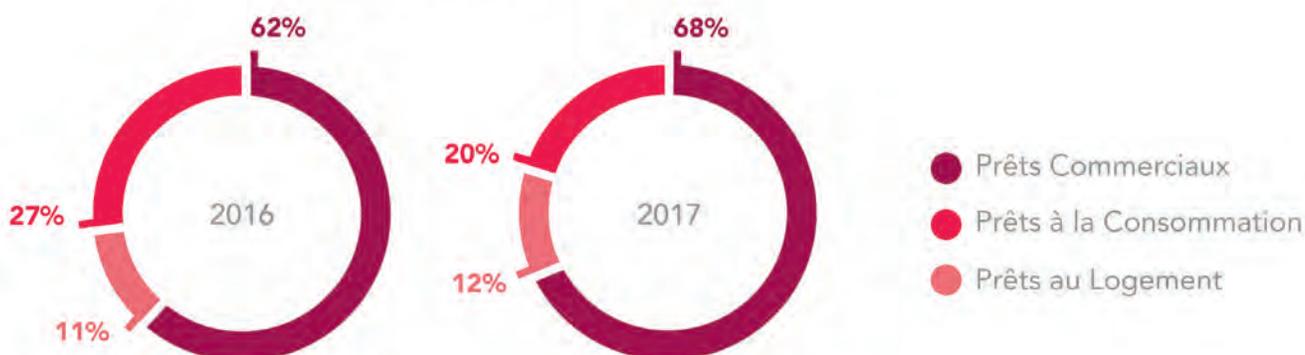
LES ACTIVITES DE CREDIT

Au cours de l'exercice sous-étude, l'encours du portefeuille de prêts de la BNC a connu une croissance d'environ 15%, passant de 12.5 milliards de gourdes à 14.5 milliards de gourdes. En comparaison, le Secteur bancaire dans son ensemble n'a connu qu'une hausse de 6.9%.

EVOLUTION DE L'ENCOURS PAR TYPE

Les prêts à la consommation ont connu une baisse de 14.57% au profit des prêts commerciaux et des prêts au logement qui ont crû respectivement de 26.69% et 19.47%. De même, les prêts en devises, qui représentaient 34.92% du portefeuille global en 2016, ont perdu quelques points pour s'établir à 32.25%, conséquence de l'octroi des prêts de consommation en gourdes et de la conversion de certains prêts, initialement en dollars, en monnaie nationale.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE CRÉDIT



PRÊTS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités	2017	2016
Prêts aux Particuliers	20.08%	26.97%
Immobilier résidentiel et commercial	25.20%	18.57%
Services et Autres	13.64%	17.19%
Transport et Télécommunications	11.60%	14.42%
Bâtiments et Travaux Publics	6.89%	8.22%
Commerce de gros et détail	9.50%	6.22%
Industries	7.90%	4.85%
Electricité, Gaz et Eau	5.19%	3.56%

L'analyse du crédit par secteur d'activités souligne bien la tendance de l'augmentation relative aux secteurs de l'« Immobilier résidentiel et commercial », du « Commerce » et de l'« Industrie ».

Il est à noter que les prêts immobiliers résidentiels **Kay Pam** occupent une part assez considérable des prêts au logement. Mis en place après la catastrophe du 12 janvier 2010, les conditions très avantageuses de ce produit de crédit immobilier lui ont valu son succès :

- ▶ Financement du projet jusqu'à 100% ;
- ▶ Taux d'intérêt fixe sur les dix premières années ;
- ▶ Remboursement jusqu'à 30 ans.

De même, les prêts du programme **PROCREDIT** entrent dans la composition des prêts commerciaux. Ce programme est dédié aux micros, petites et moyennes entreprises de production et de transformation. Le portefeuille des prêts commerciaux a connu une augmentation significative en 2017.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE

La qualité du portefeuille s'est également améliorée, le ratio des prêts improductifs est passé de 4.20% à 3.21%. Il convient de noter que la Provision pour pertes sur prêts, constituée selon les critères de la Banque Centrale, couvre les improductifs à hauteur de 100%.

TRESORERIE

- A.** Globalement, les Liquidités ont baissé de 3.67% par rapport à 2016. Elles représentent 43.20% de l'Actif total et 95.75% des Dépôts à vue, contre 46.37% et 95.10% respectivement l'exercice antérieur. Il convient de noter une augmentation notable des Liquidités en gourdes de 15.66%, représentant ainsi 55.40% des Liquidités totales, contrairement à celles en devises qui ont connu une diminution de 20.23%.
- B.** A l'inverse des Liquidités, les Placements ont connu une croissance de 4.3% au cours de l'exercice 2016-2017, passant de 16.3 Milliards de gourdes à 17 Milliards de gourdes. Ils comprennent :
- ▶ Les Placements locaux, représentant 62% du portefeuille global, soit 10.5 Milliards de gourdes, contre 69% au 30 septembre 2016. Ils sont constitués des Bons BRH, Bons et Obligations du Trésor (90%), des Obligations et des Placements interbancaires (10%).
 - ▶ Les Placements étrangers, représentant 38% des placements totaux, au 30 septembre 2017. Ils comprennent des Dépôts à terme, des Bons du Trésor et des Obligations de sociétés privées et d'agences gouvernementales américaines. Pour la plupart, ce sont des opérations à court terme.
- C.** Les Biens immobiliers hors exploitation se chiffrent à 587 Millions de gourdes à la fin de l'exercice. Ils étaient à 580 Millions de gourdes en 2016. Ce portefeuille comprend les propriétés détenues pour revente (8%) et les Placements en immobilier (92%). Ces derniers ont augmenté de 20%, en raison du transfert de lotissements immobiliers et d'adjudication de biens.

PLACEMENTS ET BIENS IMMOBILIERS HORS-EXPLOITATION

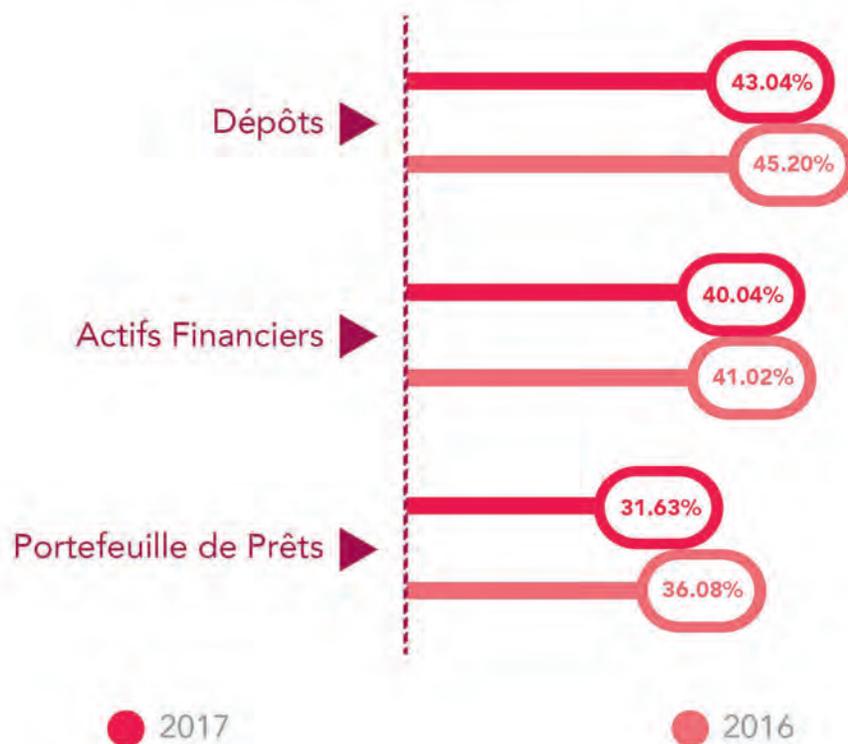


ACTIVITES DE CHANGE

Les activités de change de la Banque pour l'exercice 2016-2017 se sont soldées sans prise de position significative: 16.1 Milliards de gourdes achetées pour 16.7 Milliards de gourdes vendues. Ces transactions ont généré des revenus de change totalisant 214.7 Millions de gourdes, contre 137.9 Millions de gourdes en 2016, soit une croissance de plus de 55%. Les revenus de change représentent 23% des Autres revenus.

Par ailleurs, le taux de référence du dollar, qui a démarré l'exercice à 65.5368 gourdes, s'est établi à 62.69 gourdes au 30 septembre 2017. Il est à signaler une importante flambée du dollar aux deuxième et troisième trimestres, atteignant le niveau de 69.3523 gourdes en mars 2017. La Banque Centrale est intervenue à plusieurs reprises pour stabiliser le marché tant à l'achat qu'à la vente.

Le niveau de dollarisation de la BNC, le plus bas du secteur bancaire en 2016, a encore baissé en 2017 comme le montre le graphique ci-dessous.



LES PRODUITS D'ASSURANCE

Depuis le lancement des produits d'assurance en 2008, faisant de la BNC la première Bancassurance d'Haïti, le portefeuille et les revenus y relatifs n'ont pas cessé d'augmenter. De 14.6 Millions de gourdes en 2016, les commissions nettes sont passées à 18 Millions de gourdes, accusant ainsi une augmentation de près de 24%. De toute la gamme offerte, l'assurance-véhicule offerte aux meilleures conditions du marché, l'assurance multirisques entreprises et habitations, apportant une solution aux divers risques de catastrophes, et l'assurance-décès Protecta sont les plus vendus. Ils contribuent respectivement pour 34, 27 et 22% dans les revenus d'assurance.

LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Par le biais de sa Direction Internationale et du Change et de ses correspondants étrangers, la BNC réalise des opérations internationales. Elles comprennent entre autres :

- ▶ Les virements et transferts sur l'étranger à partir du réseau SWIFT ;
- ▶ Les ventes de chèques sur l'étranger ;
- ▶ Les crédits documentaires (lettres de crédit et de garantie).

Les produits découlant de ces opérations représentent une part non négligeable des revenus de commissions qui comptent pour 19% des revenus totaux.

LES SERVICES A L'ETAT

Dans les villes de province où la Banque de la République d'Haïti n'est pas représentée, la BNC joue le rôle de caissière de l'Etat. Ainsi, elle perçoit des recettes pour le Trésor Public et les entreprises autonomes de l'Etat, paie les chèques du Trésor et reçoit les dépôts des autres banques commerciales.

Au cours de l'exercice 2016-2017, la BNC a collecté pour le compte du Trésor Public :

Organismes Publics Autonomes	
2017	
ONA	791,604,200.37
EDH	258,084,430.64
APN	49,722,421.82
Total	1,099,411,052.83

Trésor Public	
2017	
DGI	2,451,678,113.51
Douane	479,866,876.74
Timbres	36,612,145.82
TCA	49,580,668.30
Recettes diverses	19,792,404.49
TOTAL	3,037,530,208.86

ANALYSE FINANCIERE

Depuis sa restructuration, la BNC a toujours maintenu une croissance soutenue de ses profits. Cette tendance s'est poursuivie en 2017. Le résultat net global, avant versement au Trésor Public, s'est globalement amélioré de 20% comparativement à l'année précédente, passant de 835.35 millions en 2016 à 1.003.3 millions de Gourdes.

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

La réalisation d'un profit plus important s'explique principalement par la hausse du Produit Net Bancaire, passant de 2.777.07 Millions de Gourdes en 2016 à 3.054.2 millions pour l'exercice 2017, soit une variation positive de 10%. Ce profit équivaut à 33% du PNB, poids relativement similaire à celui de l'exercice précédent.

REVENUS

La croissance du Produit Net Bancaire (PNB) est alimentée par l'augmentation des revenus nets d'intérêts. En effet, la BNC a joué pleinement son rôle d'intermédiation. Son portefeuille de crédit, soutenu notamment par les prêts aux secteurs de l'immobilier et de l'industrie, a crû de 15%, contre 6.9% de l'ensemble du secteur. Conséquemment les revenus d'intérêt ont compté pour 37% dans les revenus totaux.

Cette croissance peut être aussi attribuée aux placements. En effet, le volume a progressé de 4.3% et les revenus de 41%. Ces derniers représentent 7% du total des revenus.

A l'inverse, les revenus d'intérêts du Secteur bancaire ont connu une baisse de 3%.

Il est à noter, enfin, la croissance des autres revenus, dont la variation annuelle a été notable comparativement aux 4 dernières années (32%). Cette hausse des autres revenus s'explique principalement par les importants gains sur les opérations de change, ayant progressé de 56% entre 2016 et 2017.

CHARGES

Les charges, représentant 67% du PNB, ont augmenté de seulement 6% en 2017, passant de 1.941 millions à 2.050 millions de Gourdes, comparativement à une hausse annuelle de 34% l'exercice antérieur. Cette hausse en 2016 avait surtout été justifiée par les nouvelles embauches de personnel et des dépenses y afférentes (salaires et avantages sociaux). Cette faible augmentation des charges en 2017 traduit une meilleure maîtrise des dépenses d'exploitation.

COEFFICIENT D'EXPLOITATION

Le coefficient d'exploitation pour l'exercice 2016-2017 s'établit à 67.15% comparativement à 69.92% en 2016. Depuis 2015, ce dernier est en baisse, ce qui dénote effectivement une meilleure gestion des dépenses d'exploitation. En 2017, les Salaires et avantages sociaux représentent 41% du PNB, contre 49.1% en 2016, et les autres charges d'exploitation, 15% contre 11.3% pour les mêmes périodes.

RETOUR SUR FONDS PROPRES

Au cours du mois de Septembre 2017, les Fonds Propres s'élevaient à 5.024 millions de Gourdes, soit une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente. Ces derniers représentent 8% de l'actif total, contre 7% en 2016. Le coefficient de rentabilité des Fonds Propres a été estimé à 21.8% en 2017, comparativement à 22.1% en 2016.

RETOUR SUR ACTIFS

La rentabilité des actifs au cours de l'exercice 2017 a affiché une légère hausse, s'établissant à 1.62%, contre 1.39% en 2016.

Quant aux ratios Fonds Propres/Actifs à risques et Actifs à risques/Fonds Propres réglementaires, ils continuent de s'améliorer, s'établissant respectivement à 29.4% et 14.7, contre 27.1% et 18 en 2016. Ils respectent les exigences de la circulaire 88 de la Banque Centrale fixant le premier à 12% au moins et à 20 fois au plus le second. Ils sont aussi le gage de la santé financière de la Banque.

VIVEZ L'EXPÉRIENCE BNC !

SUCCURSALE DE TURGEAU



L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS



GESTION ET REALISATIONS



DEVELOPPEMENT DU RESEAU

NOUVEAUX POINTS DE SERVICE

Toujours dans l'objectif de se rapprocher de sa clientèle, un Guichet supplémentaire a été inauguré, en mars 2017, au Siège central de l'Office d'Assurance Véhicules Contre Tiers (OAVCT), sis au #91 du Boulevard du 15 octobre, à Tabarre. Ce Guichet vient agrandir le réseau et faciliter l'accès des usagers et des riverains aux services de la Banque.





Parallèlement, dans ce même cadre, les travaux de la construction d'une nouvelle Succursale au Parc industriel se poursuivent et d'autres sont entamés pour doter Jérémie et Ouanaminthe de nouveaux locaux.

MODERNISATION ET DIVERSIFICATION DES SERVICES

Conformément au thème de l'année « Renforçons l'image de marque de la Banque à travers toutes nos actions », le Conseil d'Administration a mis l'emphase sur l'implémentation de deux projets :

▶ LE PROJET DE CARTE DE DÉBIT

Dans le cadre de sa stratégie d'inclusion financière, en plus du produit LaJanCash, la BNC intègre la carte de débit à sa gamme de cartes de paiements. Ce projet inclura, en plus de l'émission d'une carte de débit pour tout client de la Banque détenteur d'un compte de dépôt, le déploiement à travers le pays d'un réseau d'ATM et de POS (terminaux chez les commerçants affiliés). Cet écosystème favorisera l'accès aux fonds et le paiement des factures chez les commerçants en temps réel, tant aux clients de la BNC qu'à ceux des autres Banques, à travers la plateforme PRONAP (Processeur National de Paiement de la BRH).

▶ LE PROJET DE MIGRATION VERS LE STANDARD EMV

Il consiste à intégrer aux cartes de crédit et prépayées, émises par la BNC, une puce électronique, en vue de lutter contre la fraude.

Par ailleurs, les transactions bancaires en ligne s'utilisent de plus en plus en Haïti. Les usagers de la plateforme BNC online sont aussi en constante augmentation. La BNC en est consciente et a poursuivi, en 2017, la diversification de ses services. En plus de ceux déjà disponibles, elle propose aux internautes la possibilité d'effectuer des transactions intra et extra patrimoine et à partir de leurs comptes. Elles vont de la simple consultation des comptes aux virements, paiements, achats et ventes de devises, renflouements et commande de chéquiers, pour ne citer que celles-là.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Banque Nationale de Cr dit a toujours consid r  ses ressources humaines comme son principal atout. En effet, maintenir une position stable dans le syst me bancaire, malgr  les al s du moment, est essentiellement l'effet de ressources humaines comp tentes, agissant avec efficacit  et professionnalisme. La formation continue des cadres et les avantages sociaux comp titifs assurent donc cet environnement de travail motivant et encouragent la bonne performance.

Certains  v nements de l'ann e sont des occasions pour de beaux et inoubliables moments de partage entre les membres de cette grande famille: f tes de fin d'ann e, ou anniversaire de la Banque par exemple, dont le 38 me a  t  c l br    Karibe.



► LE PRIX BÉNIQUE JOSEPH

L'institution veille aussi au mieux à récompenser l'effort de ceux qui travaillent à la satisfaction de ses objectifs, dans le plein respect des règlements. C'est ainsi que le « Prix Bénique Joseph », institué en 2011, a été attribué en 2017 à Monsieur Kénel Jérôme, messenger affecté à la Direction Administrative, suite à la délibération du jury. A rappeler que Bénique Joseph, chauffeur de la Banque, avait péri dans la tragédie du 12 janvier 2010. Le Conseil d'Administration d'alors avait souhaité perpétuer la mémoire de cet employé hors pair, connu pour sa discipline, son dévouement, sa disponibilité, son amour du travail, et le présenter comme modèle aux générations futures.

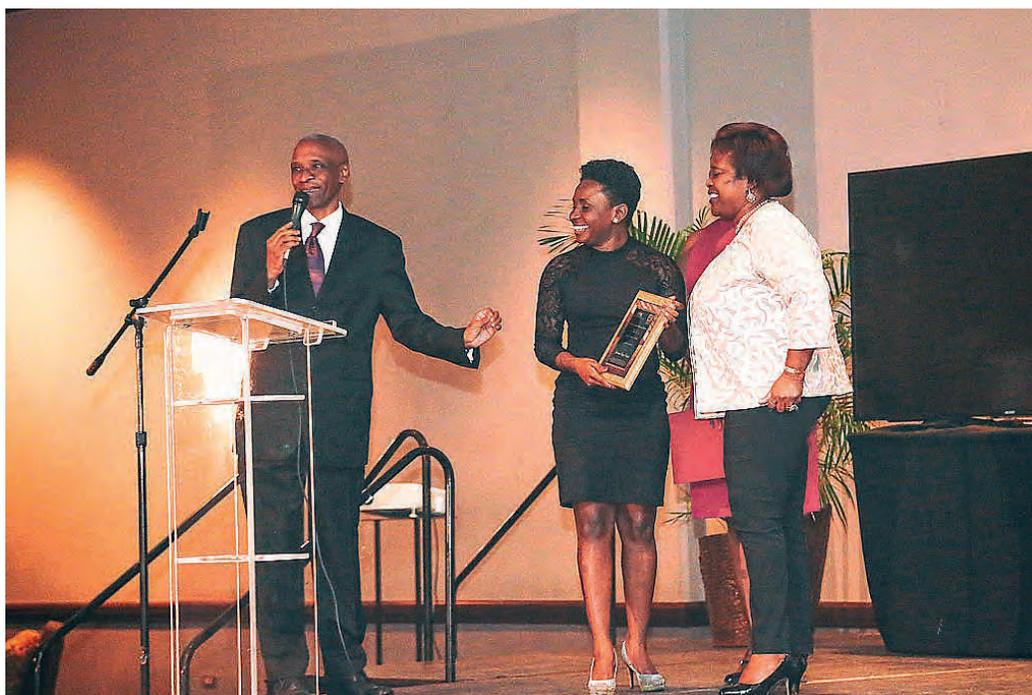


► LA DISTINCTION DU JEUNE PROFESSIONNEL À FABIENNE PAYEN RIMPEL

La BNC n'est pas seule à reconnaître les mérites de son Personnel. En 2017, les organisateurs du Sommet international sur la Finance et la Technologie avaient honoré Madame Fabienne Payen Rimpel, Responsable de LajanCash, pour son parcours remarquable. Elle avait reçu, en la circonstance, le Prix de la jeune professionnelle.

Sa plaque lui a été remise par Mme Renée Angeline Dominique, Directeur Général de l'institution, qui l'a présentée en ces termes : « Ne vous fiez pas à sa taille, c'est une femme qui sait se faire remarquer par ses talents ! » Fabienne Payen Rimpel est, en effet, empreinte d'énergie débordante, d'une vivacité d'esprit incroyable... Elle a intégré la Direction de Crédit en octobre 2004, à la fin de ses études universitaires. Son professionnalisme, son dynamisme, sa capacité de persuasion, entre autres qualités, lui ont valu d'être transférée tour à tour, à la Direction du Marketing en janvier 2007, à l'Unité de Recouvrement en novembre 2011, avant d'être promue Responsable du Service LajanCash, deux ans seulement après avoir participé à son lancement. Infatigable, elle s'est évertuée à former les agents commerciaux dans les 38 succursales et guichets et à faire la promotion de ce produit.

Cette distinction honore tant Fabienne Payen Rimpel que la Banque. Cette dernière y trouve une motivation de plus pour accompagner ses Cadres et Employés tout au long de leur carrière.



► LE COMITÉ DE LOISIRS

Dans le but de resserrer les liens entre les membres du personnel, de renforcer l'esprit d'appartenance et de cohésion, le Conseil d'Administration a remis en activité, en 2017, le « Comité de Loisirs », avec pour principale mission de concevoir et d'organiser des activités récréatives, sportives, culturelles. Composé de M. Hugues BERNARD, Président ; M. Gérald BIEN AIME, Trésorier ; M. Jean Jacques VICTOR, Secrétaire ; Mmes Winie THYS et Winnie ROPISSARD, Ms Marcadiou JEAN PIERRE et Biguel EDOUARD, Membres, ledit Comité a eu comme première initiative l'organisation d'un Concours de textes à l'occasion de la Fête des Mères, sous le thème : « Honneur aux Mamans / Lonè pou Manman yo », en Mai 2017. L'heureux gagnant, tiré des 13 participants, a été Karl Eddy LEBRUN de la Succursale des Gonaïves.

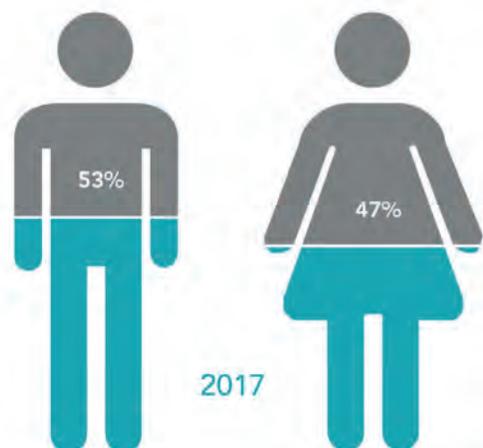


EVOLUTION DES EFFECTIFS

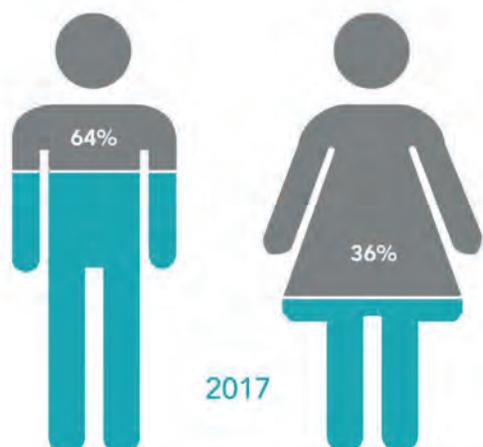
L'effectif global a augmenté de 10.2%, passant de 1.025 au 30 septembre 2016 à 1.130 au 30 septembre 2017. Cet accroissement concerne en majorité les catégories officiers et employés, le nombre de cadres de Direction et de personnel de soutien restant quasiment inchangé.

EFFECTIFS EN FONCTION DU GENRE

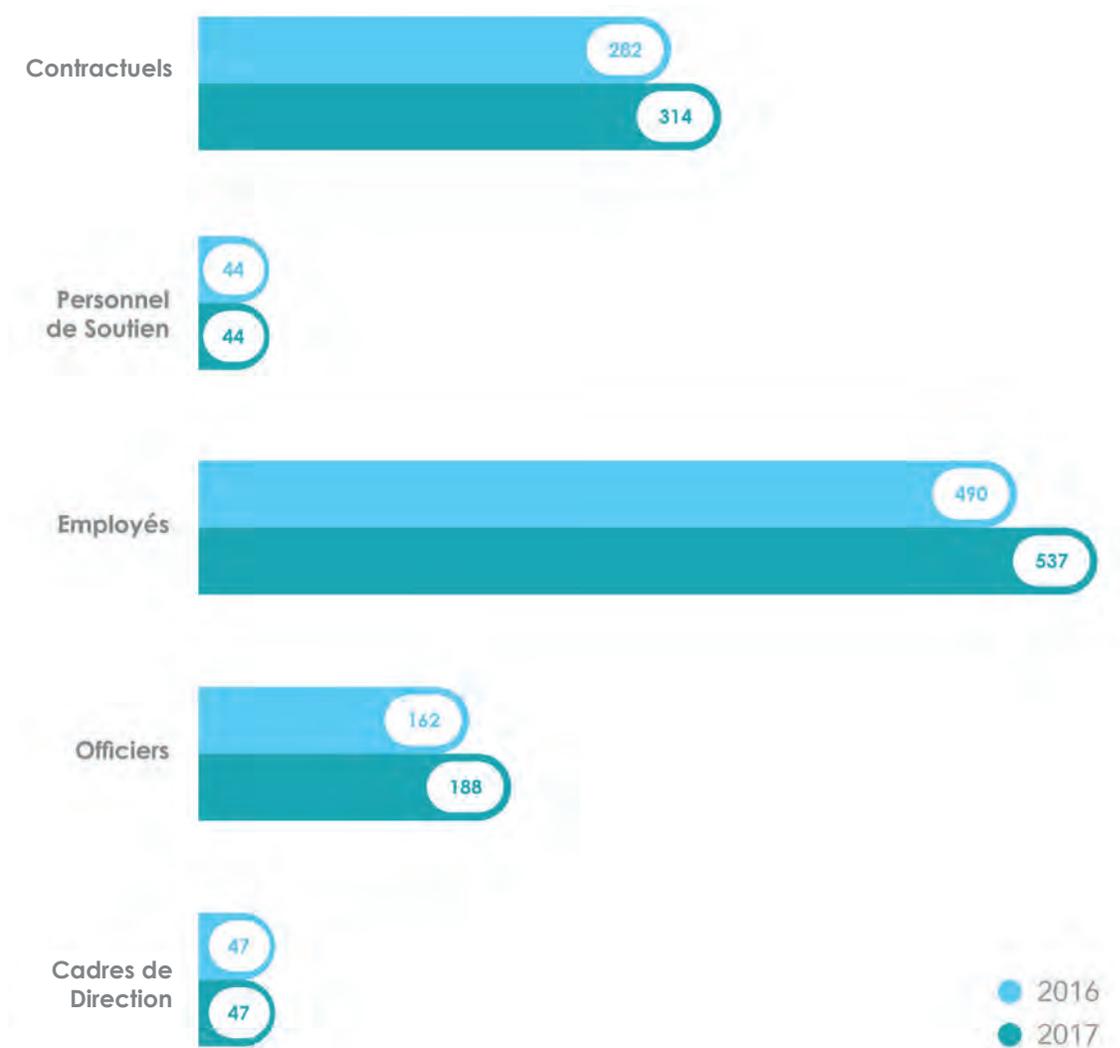
Les femmes représentent 47% et les hommes 53% de l'effectif régulier de la Banque, comme l'indique le graphique ci-dessous.



La répartition est différente quand on prend en compte les contractuels.



REPARTITION DE L'FFECTIF AU 30 SEPTEMBRE 2017



LA FORMATION CONTINUE

Au cours de l'exercice 2016-2017, les cadres et employés ont pris part à des forums, ateliers et cours de courte et longue durée, dans des domaines pertinents pour le développement institutionnel. Citons entre autres, les séminaires de formation sur **les Normes IAS/IFRS ; l'Audit et le Contrôle interne ; le Blanchiment d'argent, le Financement du terrorisme, les Crimes financiers, le Marketing bancaire et le Contrôle fiscal ; les Conférences de l'ALIDE, de ICC, du Bladex etc.**

De plus, pas moins de 39 boursiers sont en formation au Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) et à l'Institut Technique de Banque (ITB). Cinq autres cadres sont régulièrement inscrits au programme de maîtrise de l'Université Notre Dame d'Haïti.

Ces cours et séminaires ou ateliers se sont déroulés tant en Haïti que dans la Caraïbe, l'Amérique latine, l'Amérique du Nord et l'Europe, gardant l'institution bancaire au cœur de la dynamique mondiale, par une mise à jour constante des connaissances et compétences de ses cadres.

GESTION DES RISQUES

Toutes les structures de la BNC s'assurent, à travers des activités spécifiques de contrôle et de surveillance, que les risques inhérents aux opérations de la Banque sont gérés de manière adéquate. Ce travail s'exerce particulièrement au niveau des Directions coiffées par les différents Comités, présidés par les membres du Conseil d'Administration, et des Bureaux spécialisés qui se réunissent régulièrement pour examiner ces questions.

A. CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

La BNC a toujours mis l'accent sur les lois, règlements, normes prudentielles édictées par la Banque Centrale, conventions et accords ratifiés par l'Etat haïtien. Le Bureau de Conformité s'assure de leur plein respect. Il travaille en toute indépendance, tout en relevant hiérarchiquement du Conseil d'Administration.

La Banque s'est donné les moyens de sa politique. En effet, les séances de formation, auxquelles participent les hauts cadres, permettent d'être informés sur les dernières avancées, notamment celles de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En outre, un logiciel intégré, moderne et performant, facilite l'analyse des mouvements sur les comptes de la clientèle.

Pour mieux assurer son rôle de conseiller, le Bureau de Conformité a doté la Banque d'une cartographie des risques, un outil de gestion traitant des risques potentiels inhérents au métier et spécifiques à chaque direction.

B. AUDIT ET CONTRÔLE

Participant de la gestion des risques de la Banque, les travaux d'audit et de contrôle sont réalisés par le Bureau du Contrôleur, qui fonctionne sur la base d'un Plan d'actions approuvé par le Conseil d'Administration. Il apporte à ce dernier une assurance sur la qualité et les dispositifs de gestion des opérations et des risques y afférents.

Les travaux d'audit interne favorisent la révision des objectifs de la Banque, les risques qui y sont liés et l'évaluation périodique de l'efficacité des systèmes de contrôle. Parallèlement, ceux de contrôle interne identifient les anomalies relevant d'erreurs ou d'irrégularités en vue d'apporter les corrections appropriées.

Les Etats financiers annuels de la Banque sont aussi soumis à un audit externe réalisé par l'une des meilleures firmes de la place.

C. SERVICE JURIDIQUE

Placé sous l'autorité directe du Conseil d'Administration, le Bureau du Contentieux assure le service juridique de l'institution. A l'interne, il donne des consultations, rédige les documents contractuels, analyse les titres de propriété ou toute autre garantie soumise par les clients, dans le cadre de la gestion des risques. Il représente la Banque auprès des tiers.

Les activités courantes du Bureau du Contentieux comprennent, entre autres, la transmission d'instructions aux notaires et de contrats hypothécaires à l'Administration du Crédit, après analyse et correction; les radiations d'hypothèque et main levée partielle; la signification de commandements et sommations de payer; le recouvrement de créances; la liquidation de dossiers de succession; le traitement et le suivi des actes et des cas de litiges.

D. CRÉDIT

Précédé dans ses travaux par la Direction et l'Administration de Crédit, le Comité de Crédit veille à l'application des politiques et procédures et supervise les activités y relatives. Des réunions hebdomadaires lui permettent d'évaluer régulièrement les risques liés au portefeuille, d'approuver ou de rejeter les nouvelles requêtes. Pour l'exercice 2016-2017, des requêtes totalisant 12.821.353.929 gourdes ont été soumises à l'appréciation du Comité de Crédit. Les décaissements qui en ont résulté dépassent de 46% ceux de l'année précédente.

MARKETING ET RELATIONS PUBLIQUES

La BNC a toujours fait de sa stratégie Marketing le fer de lance de son action commerciale. L'efficacité de la promotion de ses produits et services, de la communication de ses nouveaux points de service, le maintien de son image, auprès de la clientèle, et de son positionnement dans le peloton de tête du système bancaire haïtien sont, entre autres, les résultats de sa politique de marketing. Cette dernière est traduite dans un plan d'actions conduit par la Direction du Marketing et des Relations publiques. Les dépenses encourues par son exécution se chiffrent à 96.9 Millions de gourdes en 2017. Elles sont de 40% supérieures à celles de l'exercice précédent. Parallèlement, la Banque a enregistré une augmentation de ses parts de marché, notamment au niveau des dépôts d'épargne (9%), des dépôts à terme (14%), de son portefeuille de prêts (15%), et de son Résultat d'exploitation (20%).

Par ailleurs, dans sa recherche de visibilité, la BNC s'assure, en tant que Banque commerciale d'Etat, que les subventions accordées financent particulièrement les activités à but non lucratif des secteurs organisés de la société civile, comme les activités éducatives, sportives, culturelles, sociales ou religieuses.

Ainsi, dans le secteur éducatif, la BNC a contribué à la réalisation des activités de la Bibliothèque Georges Castera, de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie, à des projets de reconstruction (l'Ecole Saint Joseph de Roche à Bateau, Petit Séminaire Collège Saint Martial, Grand Séminaire Notre Dame), de renouvellement de mobilier (Centre d'Etudes Secondaires), d'appui aux familles nécessiteuses lors de la rentrée scolaire.

Dans les domaines socio culturel et sportif, il faut souligner la contribution aux festivités carnavalesques à Jacmel et aux Cayes et du 214e anniversaire du Drapeau à l'Arcahaie; aux activités des Fédérations Haïtienne de Volley-ball (participation à la compétition aux Iles Vierges américaines) et d'athlétisme amateur ; au 1er Festival sur les signes intitulé « Je te parle » et la 1ère Edition de la Fête du café dans la localité de Platon Chapel à Fonds Jean Noël et Marigot; à la publication de l'ouvrage « Cuisine du développement politique en Haïti » de Toussaint Hilaire, au Colloque international sur l'occupation américaine, au concours « Chant paysan » au profit de la population de la zone de Dame-Marie et la réalisation du documentaire « Chili à tout prix ».

Les activités religieuses financées vont de la participation aux fêtes patronales, à l'acquisition de bancs, de système de son, en passant par les pèlerinages. Les églises et association bénéficiaires sont la Cathédrale Notre Dame de l'Assomption, Immaculée Conception de Hinche, Sainte Famille de Cerca Carvajal, Notre Dame d'Altagrace, Notre Dame de Lourdes, Saint Joseph de Fort Liberté, Notre Dame du Perpétuel Secours de Fragneau Ville, Saint Michel de l'Atalaye, Saint Louis Roi de France, Baptiste Evangélique de Pétion-Ville, Couvent Saint Dominique et « Les amis de Jésus et Marie ».

Le développement associatif n'a pas été négligé. Aussi, des initiatives émanant, entre autres, de la Chambre de Commerce des Femmes Entrepreneures d'Haïti (CCFEH), de la Chambre Américaine de Commerce en Haïti (AMCHAM), de l'Institut des Auditeurs Internes et du Grand Orient d'Haïti, ont-elles été encouragées.

D'autres actions témoignent de la responsabilité sociale de la Banque. Nous citerons les appuis accordés à COFJMV, SODEGA, PLADEP, la population du Nord'Ouest, à la réhabilitation du COFJMG, suite au passage du cyclone Matthieu ; les projets d'assainissement de la Commune de Thomazeau, de Croix des Bouquets, du Cap-Haïtien, des sections communales de Bonneau dans le Nord-Ouest ; la réparation de l'immeuble de l'APAAC, l'organisation d'une Convention sur l'Urologie ; l'inauguration des nouveaux locaux de Healing Hands for Haïti ; le financement d'activités commerciales au bénéfice de femmes entrepreneures du Nord ; l'intervention chirurgicale en faveur de 50 personnes, à l'initiative de la Société Haïtienne d'Aide aux aveugles.

Par ailleurs, cette année encore, la BNC a accordé un support financier à la 7^{ème} édition du Sommet international sur la Finance et la Technologie qui s'est tenu du 24 au 28 avril 2017, sous le thème « Financer l'immobilier en Haïti » à l'initiative de Group Croissance.

A cette occasion, Maxime D. Charles a fait son entrée au Panthéon de la Finance. Il a été honoré pour sa contribution au développement du système financier en Haïti. L'ex-Directeur Général de Scotia Bank, Président de l'Association Professionnelle des Banques (APB) et Membre de la Commission pour l'amélioration du cadre légal des affaires en Haïti a contribué au vote par le Parlement haïtien de plusieurs lois pour la réforme et l'avancement du droit bancaire.

En plus de la distinction de la jeune professionnelle accordée à Fabienne Payen Rimpel, cadre de la Banque pour son parcours remarquable, deux plaques d'honneur ont été décernées : l'une à la Mairie de Saint Marc pour son dynamisme et l'autre à la Coopérative d'Epargne et de Crédit de Lascahobas (COOPECLAS) pour ses excellents résultats pendant ses 18 années de service.



RAPPORT DES VERIFICATEURS INDEPENDANTS



BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT (BNC)

États Financiers

30 septembre 2017

(Avec rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque Nationale de Crédit (BNC):

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale de Crédit (BNC), comprenant le bilan au 30 septembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des situations décrites dans la section «*Fondement de l'opinion avec réserve*» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la BNC au 30 septembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Tel qu'expliqué à la **note 3 (h)**, les placements en immobilier, inclus dans les biens immobiliers hors exploitation, doivent être présentés à leur juste valeur selon la norme IAS40. La Banque a obtenu plusieurs rapports d'expertises révélant l'existence de plus-values importantes. Toutefois, la Direction de la Banque désire approfondir ses analyses en fonction des conditions du marché avant de les enregistrer aux livres. Si ces plus-values avaient été reconnues, elles auraient augmenté les résultats d'exploitation de 2017 ainsi que l'avoir net et le total de l'actif au 30 septembre 2017.



Tel que décrit à la **note 3 (q)**, la Banque dispose d'un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite. Tel que présenté à la **note 18 (c)**, des provisions substantielles existent pour ces deux fonds. En 2017, les charges ont été comptabilisées sur une base de caisse et de provision forfaitaire et non sur la base des obligations actuarielles, et les informations, présentées aux **notes 18, 21 et 22**, ne sont pas conformes aux Normes Internationales d'Information Financière. Il n'y a pas d'évaluation actuarielle du fonds de régime de retraite ni du fonds de prime en administration et, par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif.

Au 30 septembre 2016, notre rapport des auditeurs contenait des opinions avec réserve identiques à celles énoncées ci-dessus.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Au Conseil d'Administration
Banque Nationale de Crédit (BNC)
Page 4

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové - Pierre - Cabinet d'Experts - Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES
7, Rue Lechaud, Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 16 février 2018

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Bilans

30 septembre 2017 et 2016

(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	2017	2016
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 26,803,662	27,824,324
BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	9,461,416	10,666,705
PLACEMENTS LOCAUX	7	1,106,818	541,941
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	8	6,468,410	5,110,772
TITRES DE PARTICIPATION	9	509,097	176,841
PRÊTS	10	14,387,221	12,474,652
Provision pour pertes de valeur sur prêts		(484,464)	(420,348)
		<u>13,902,757</u>	<u>12,054,304</u>
IMMOBILISATIONS	11		
Immobilisations au coût		1,590,584	1,431,283
Amortissement cumulé		(318,925)	(268,155)
		<u>1,271,659</u>	<u>1,163,128</u>
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	12	587,853	580,233
Achalandage	13	1,473,256	1,473,256
Autres éléments d'actif	14	236,147	212,936
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		223,508	196,610
		<u>2,520,764</u>	<u>2,463,035</u>
TOTAL ACTIF		G 62,044,583	60,001,050
PASSIF ET AVOIR NET			
DÉPÔTS	15	49,054,135	48,623,060
EMPRUNT ET OBLIGATIONS - BRH	16	1,982,400	970,000
AUTRES			
Réserves des banques locales	17	129,051	209,708
Autres éléments de passif	18	5,631,285	5,855,799
Acceptations		223,508	196,610
		<u>5,983,844</u>	<u>6,262,117</u>
		<u>57,020,379</u>	<u>55,855,177</u>
AVOIR NET			
Dotation de capital	19	3,000,000	1,500,000
Réserve légale		495,810	395,477
Réserve générale pour pertes sur prêts		76,000	106,000
Réserve pour biens immobiliers hors exploitation	12	176,171	95,031
Bénéfices non répartis		1,276,223	2,049,365
		<u>5,024,204</u>	<u>4,145,873</u>
TOTAL PASSIF ET AVOIR NET		G 62,044,583	60,001,050

Voir les notes aux états financiers

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016
(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	2017	2016
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	1,296,677	1,097,349
Bons BRH, et bons et obligations du Trésor		1,096,837	1,108,315
Placements et autres		<u>230,551</u>	<u>163,564</u>
		2,624,065	2,369,228
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		261,842	189,237
Autres		<u>31,684</u>	<u>13,967</u>
		293,526	203,204
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	10	<u>(80,000)</u>	-
		2,250,539	2,166,024
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		653,920	621,272
Gain de change		214,783	137,961
Frais d'opérations		(83,869)	(61,620)
Autres, net	20	<u>18,869</u>	<u>(86,564)</u>
		803,703	611,049
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES			
REVENUS		3,054,242	2,777,073
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	21	1,387,103	1,363,684
Frais de locaux, matériel et mobilier		191,572	172,055
Amortissement	11	102,894	92,366
Autres dépenses de fonctionnement		<u>369,342</u>	<u>313,618</u>
		2,050,911	1,941,723
REVENU NET DE L'EXERCICE	G	1,003,331	835,350

Voir les notes aux états financiers

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

États de l'Évolution de l'Avoir Net

Exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016

(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	Dotation de capital	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 30 septembre 2015	G	1,500,000	311,942	74,200	15,287	1,481,594	3,383,023
Revenu net de l'exercice		-	-	-	-	835,350	835,350
Versement au Trésor Public	3p	-	-	-	-	(72,500)	(72,500)
Virement à la réserve légale		-	83,535	-	-	(83,535)	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	31,800	-	(31,800)	-
Virement à la réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation		-	-	-	79,744	(79,744)	-
Solde au 30 septembre 2016	G	1,500,000	395,477	106,000	95,031	2,049,365	4,145,873
Revenu net de l'exercice		-	-	-	-	1,003,331	1,003,331
Versement au Trésor Public	3p	-	-	-	-	(125,000)	(125,000)
Virement à la réserve légale		-	100,333	-	-	(100,333)	-
Augmentation de capital	19	1,500,000	-	-	-	(1,500,000)	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	(30,000)	-	30,000	-
Virement à la réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation	12	-	-	-	81,140	(81,140)	-
Solde au 30 septembre 2017	G	3,000,000	495,810	76,000	176,171	1,276,223	5,024,204

Voir les notes aux états financiers

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2017 and 2016
(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	1,003,331	835,350
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	10	80,000	-
Effet de change de la provision pour pertes sur prêts	10	(11,147)	57,337
Amortissement des immobilisations	11	102,894	92,366
Gain sur dispositions d'immobilisations		(1,382)	(30)
Gain sur ventes de biens immobiliers hors exploitation	20	(9,216)	(27,568)
Provision sur placements en immobilier	12 b)	-	96,057
Provision pour pertes de valeur sur titres de participation	9 et 20	-	15,500
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Diminution (augmentation) des bons et obligations, net		1,205,289	(3,924,523)
Augmentation des placements locaux		(564,877)	(97,187)
(Augmentation) diminution des placements à l'étranger		(1,357,638)	914,957
Décaissements de prêts, net		(1,917,306)	(2,254,011)
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation	12	(7,971)	(52,623)
Produits sur dispositions biens immobiliers hors exploitation		9,567	61,418
Augmentation des dépôts, net		427,744	11,501,254
Diminution des réserves des banques locales		(80,657)	(114,621)
Variations dans les autres éléments d'actif et de passif		<u>(244,394)</u>	<u>1,718,409</u>
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'exploitation		(1,365,763)	8,822,085
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	11	(215,860)	(315,305)
Produits sur dispositions d'immobilisations		5,817	30
Augmentation des titres de participation		<u>(332,256)</u>	<u>-</u>
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(542,299)	(315,275)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Emprunt et obligations – BRH		1,012,400	195,000
Augmentation des emprunts à l'étranger		-	(1,441,315)
Versement au Trésor Public		<u>(125,000)</u>	<u>(72,500)</u>
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités de financement		887,400	(1,318,815)
(Diminution) augmentation nette des liquidités		(1,020,662)	7,187,995
Liquidités au début de l'exercice		28,475,329	17,982,623
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		<u>(651,005)</u>	<u>2,653,706</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	26,803,662	27,824,324

Voir les notes aux états financiers

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(1) ORGANISATION

La Banque Nationale de Crédit (BNC) est une banque commerciale, propriété de l'État Haïtien. Elle fut créée par la Loi du 17 août 1979, publiée dans le Moniteur du 11 septembre 1979. Elle résulte de la séparation de l'ex-Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) en deux banques: une Banque Centrale, la Banque de la République d'Haïti (BRH) et une banque commerciale, la BNC. Quoique créée le 17 août 1979, la BNC n'a commencé à opérer de façon indépendante qu'à la date du partage du patrimoine de l'ex-BNRH entre la BRH et la BNC, soit le 1er avril 1980.

La BNC a pour mission générale d'effectuer toutes les opérations de banques conformément aux dispositions de la Loi du 17 juillet 2012 portant sur les banques, et de toutes autres législations sur les institutions financières réglementant le fonctionnement des banques et les activités bancaires en Haïti. La BNC est gérée par un Conseil d'Administration autonome, nommé par Arrêté Présidentiel. La BNC a son siège principal au 103 angle des rues des Miracles et du Quai à Port-au-Prince en Haïti et œuvre à travers tout le pays par l'entremise de 37 succursales.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers de la BNC ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), à l'exception des restrictions reflétées dans le rapport des auditeurs indépendants concernant le non-enregistrement d'une plus-value sur placements en immobilier, et les redressements qui auraient pu être nécessaires si les évaluations actuarielles du fonds de régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues (notes 3 h et 3 q).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 13 mars 2018.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements détenus pour revente (note 8) et des placements en immobilier (note 12) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont reflétées dans les notes correspondantes.

(c) Monnaie de présentation

Ces états financiers sont préparés en gourdes haïtiennes, qui est la monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Notes 6, 7, 8 et 9	Valorisation des bons, des obligations, des placements et des titres de participation
Note 10	Évaluation de la provision pour pertes sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
Note 11	Amortissement et valorisation des immobilisations
Note 12	Valorisation des biens immobiliers hors exploitation
Note 13	Évaluation de l'achalandage.

De l'avis de la Direction, à l'exception des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si les placements en immobilier étaient présentés à leur juste valeur et si des évaluations actuarielles du régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues, tel que reflété dans le rapport des auditeurs indépendants, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme aux exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état des résultats.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets de compensation.

(c) Placements

Les placements sont composés de placements locaux et de placements à l'étranger.

Les placements locaux comprennent les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les obligations de sociétés locales et les placements interbancaires à des banques locales.

Les placements à l'étranger sont composés de dépôts à terme, de bons du Trésor USA, d'obligations d'agences gouvernementales USA et d'obligations de sociétés privées.

La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Ces placements sont regroupés en deux catégories:

- **Les placements avec maturité fixe gardés à échéance** pour lesquels les plus et moins-values ne sont pas comptabilisées mais divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net de la provision pour perte de valeur lorsqu'applicable.
- **Les placements avec maturité fixe détenus pour revente et gardés à la juste valeur** dont les plus ou moins-values sont constatées directement à l'état des résultats.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation des titres ainsi que les dévaluations autres que temporaires constatées par rapport à la valeur d'origine sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(d) Titres de participation

Les titres de participation représentent les placements à long terme dans différentes sociétés. Lorsque la Banque détient moins de 20% de participation, ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur, sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Prêts

Les prêts octroyés par la Banque sont présentés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs comprennent ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Les prêts non productifs ne sont remis sur la méthode de comptabilité d'exercice que si les paiements de capital et d'intérêts sont à jour et la Direction n'a plus de doute quant au recouvrement ultime de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassifiés comme prêts courants lorsque les prêts respectent les critères de classification requis pour les prêts courants.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan lorsque tous les efforts de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétés et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées comme revenus lorsqu'elles sont perçues.

La Direction établit une provision pour pertes sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction. Les soldes des cartes de crédit sont provisionnés à 100% lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

La provision pour pertes sur prêts apparaissant à l'état des résultats représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes sur prêts exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision tel que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision (IFRS) pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte séparé de réserve générale pour pertes sur prêts à l'avoir net (3 s).

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont:

Immeubles	2.8%
Équipements informatiques	20%
Matériel et mobilier	10%
Matériel roulant	20% et 25%
Matériel énergétique	20%
Matériel de communication	10% et 20%
Matériel de climatisation	10% et 20%
Matériel de sécurité	20%
Améliorations locatives	8% à 11%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les débours importants pour amélioration et reconditionnement sont capitalisés, tandis que ceux effectués pour entretien et réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de dispositions d'immobilisations sont reflétés à l'état des résultats.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des biens reçus en dation en paiement ou adjugés en faveur de la Banque, en compensation des montants dus incluant les soldes des prêts, les intérêts à recevoir et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme actif de ventes selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont virés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des experts-évaluateurs indépendants.

(h) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés au poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont constitués de terrains et d'immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées. Ils sont gardés à leur juste valeur estimée par des évaluateurs indépendants et ne sont pas amortis, conformément à IAS 40.

Ces placements en immobilier doivent être présentés à juste valeur et, pour ce faire, la législation haïtienne en vigueur exige trois évaluations de chaque bien par des experts-évaluateurs indépendants. Quoique certains des placements en immobilier présentent des plus-values, la Direction de la Banque désire procéder à des analyses additionnelles. Cette situation résulte en une restriction dans le rapport des auditeurs indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs des placements en immobilier est comptabilisée à l'état des résultats.

Certains des immeubles sont loués à des organismes de l'État et à des entreprises commerciales. Les revenus de loyers, lorsque perçus, et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état des résultats.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Lotissements immobiliers

Les lotissements immobiliers, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont comptabilisés au coût et représentent les coûts de certains terrains repris par la Banque et sur lesquels des lotissements immobiliers sont prévus. La valeur aux livres de ces lotissements est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités. En 2017, la Direction de la Banque a décidé d'annuler ce projet, et ces terrains furent virés aux placements en immobilier.

(j) Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation

Le poste de réserve générale sur biens hors exploitation, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées ainsi:

- 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- la provision annuelle de 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans. Cette addition au niveau de la réserve est effective depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 quant à l'application de l'article 189.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(k) Achalandage

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des éléments d'actif et de passif nets acquis. Cet actif intangible n'est pas amorti en accord avec IFRS 3. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins les pertes de valeur encourues. Les pertes de valeur comptabilisées ne peuvent pas être renversées. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(l) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan.

En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(m) Dépôts et emprunts

Les dépôts et emprunts sont comptabilisés au coût. Leur juste valeur est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(n) Réserves des banques locales

Les réserves des banques locales représentent les dépôts effectués par les succursales des banques commerciales dans les villes de provinces à titre de réserve obligatoire maintenue par la BNC pour le compte de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts. La juste valeur de ces dépôts est assimilable à la valeur aux livres puisqu'il s'agit de dépôts à très court terme.

(o) Exonération d'impôts et de taxes

Conformément à la loi du 17 août 1979 amendée par le Décret du 23 novembre 2005, la Banque est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État à l'occasion de toutes opérations qui lui sont propres.

(p) Versement au Trésor Public

Conformément à la loi du 17 août 1979 et du Décret du 23 novembre 2005, le revenu net réalisé par la Banque sera versé au Trésor Public jusqu'à concurrence de 25%, et le solde sera affecté à la constitution de la réserve légale de 10% et d'autres réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'expansion et autres, à fixer par le Conseil d'Administration. La réserve légale doit être constituée jusqu'à ce qu'elle atteigne 50% de la dotation de capital.

En 2017, suite à une entente avec le Ministère de l'Économie et des Finances, un montant de G125 millions a été versé au Trésor Public pour l'exercice 2016.

Pour l'exercice 2017, le montant à verser au Trésor Public n'est pas encore déterminé.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(q) Régime de retraite et fonds de prime en administration

La BNC offre à ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées de type de fin de carrière qui prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq dernières années de service des bénéficiaires.

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite résultant en des primes de service et des primes de séparation.

Aucune étude actuarielle du régime de retraite ni du fonds de prime en administration ne sont disponibles. Les charges sont comptabilisées sur une base estimative et non sur la base des obligations actuarielles. Les surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif ne sont pas déterminés

Les Normes Internationales d'Information Financière requièrent que la Banque effectue à la fin de chaque exercice une évaluation actuarielle. Par conséquent, les informations présentées aux notes 18, 21 et 22 ne sont pas conformes aux exigences de ces normes.

(r) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu net de l'exercice est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% de la dotation du capital.

(s) Réserve générale pour pertes sur prêts

La réserve générale pour pertes sur prêts établie par la Direction est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles incluant les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les IFRS, telles que reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(t) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les prêts et les placements locaux et étrangers, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts et les emprunts.

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) Intérêts (suite)

Cependant, lorsque les intérêts à recevoir excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, l'intérêt couru sur les prêts cesse d'être comptabilisé. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquentment sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours; après cette période, le solde dû impayé est provisionné.

(u) Commissions

Les commissions qui sont importantes à la détermination des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

(v) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves obligatoires équivalant, aux 30 septembre 2017 et 2016, à 44% sur les passifs en gourdes, et à 48% sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% en monnaies étrangères. À partir de mars 2017, 5% de la couverture en monnaie étrangère doit être maintenue en gourdes. Cette exigence ne s'applique pas sur les réserves des banques locales.

Le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(w) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2017. Ces normes, modifications et interprétations n'ont pas été prises en considération dans la préparation de ces états financiers, et ne devraient pas dans l'ensemble avoir un impact important au niveau des états financiers de la BNC.

La Direction estime cependant que l'application des normes modifiées IFRS 9 portant sur les Instruments Financiers et IFRS 15 portant sur les Produits (revenus) en vigueur à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 pourrait avoir une incidence sur les états financiers de la Banque à partir de l'exercice terminé le 30 septembre 2019. Ces normes, qui sont encore sujettes à modifications avant leur date d'application définitive, pourraient affecter l'évaluation de la provision et de la réserve générale pour pertes sur prêts, les intérêts à recevoir, la présentation de certains actifs et passifs financiers et la comptabilisation de certains revenus et commissions.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

L'activité d'intermédiation financière est associée à de nombreux risques dont la gestion est d'une importance capitale en raison des effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur les opérations d'une banque, ses résultats d'exploitation et son patrimoine financier. Les principaux risques sont:

- Le risque de liquidités
- Le risque de crédit
- Le risque de marché portant sur le change et les taux d'intérêts
- Le risque de blanchiment des avoirs et de financement du terrorisme.

Consciente que l'atteinte de ses objectifs financiers passe par une gestion efficace des risques, la Banque Nationale de Crédit applique des politiques de gestion concertée et prudente à l'égard de ces risques. Elle a développé un ensemble de procédures servant de guide et d'orientation aux directions et, elle a mis en place un système de contrôle conforme à la pratique dans le secteur bancaire et aux normes réglementaires de la Banque Centrale. La gestion des risques à la BNC est exercée à travers un dispositif de contrôle interne qui permet au Conseil d'Administration de s'assurer d'une maîtrise des activités de la Banque à tous les niveaux. Outre la structure opérationnelle hiérarchisée, le dispositif de contrôle comprend aussi les comités spécialisés qui analysent les risques, supervisent les activités des directions et définissent les grandes lignes opérationnelles. Parmi ces comités, il y a le Comité de Direction, le Comité de Trésorerie, le Comité de Crédit, le Comité d'Audit et de Conformité, et le Comité de Sécurité et de Déontologie.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la BNC est comme suit:

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités est le risque que la Banque ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits au bilan ou non. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la BNC assure une surveillance quotidienne des liquidités. Elle met en œuvre une politique prudente de gestion des liquidités qui lui permet d'être en mesure de remplir en tout temps ses engagements exigeant des sorties de fonds. Elle porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences qui s'appliquent à elle. Le comité de Trésorerie de la BNC se réunit chaque semaine et assure une surveillance quotidienne de ses besoins opérationnels.

La BNC respecte en général les normes prudentielles de la BRH en matière de liquidités; elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

Les termes d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

2017

(En milliers de gourdes)	Courants	1 - 3 mois	3 mois - 1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)					
Dépôts à vue	G 27,613,340	-	-	-	27,613,340
Dépôts d'épargne	14,541,866	-	-	114,687	14,656,553
Dépôts à terme	78,535	5,140,123	1,455,160	110,424	6,784,242
Total-dépôts	42,233,741	5,140,123	1,455,160	225,111	49,054,135
Emprunt et obligations					
BRH (note 16)	-	-	-	1,982,400	1,982,400
Réserves des banques					
locales (note 17)	129,051	-	-	-	129,051
Acceptations	-	223,508	-	-	223,508
Autres éléments de passif (note 18)					
	129,529	-	1,099,573	4,402,183	5,631,285
	258,580	223,508	1,099,573	6,384,583	7,966,244
Total	G 42,492,321	5,363,631	2,554,733	6,609,694	57,020,379

2016

(En milliers de gourdes)	Courants	1 - 3 mois	3 mois - 1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)					
Dépôts à vue	G 29,259,142	-	-	-	29,259,142
Dépôts d'épargne	13,408,559	-	-	-	13,408,559
Dépôts à terme	79,212	1,628,299	4,192,482	55,366	5,955,359
Total-dépôts	42,746,913	1,628,299	4,192,482	55,366	48,623,060
Emprunt et obligations					
BRH (note 16)	-	-	-	970,000	970,000
Réserves des banques					
locales (note 17)	209,708	-	-	-	209,708
Acceptations	-	196,610	-	-	196,610
Autres éléments de passif (note 18)					
	973,687	-	1,064,014	3,818,098	5,855,799
	1,183,395	196,610	1,064,014	4,788,098	7,232,117
Total	G 43,930,308	1,824,909	5,256,496	4,843,464	55,855,177

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières et/ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale des Etats-Unis ou par certains autres organismes internationaux, dans les territoires où la Banque détient certains actifs, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
Liquidités (note 5) :		
Dépôts à la BRH	G 18,244,162	17,680,737
Dépôts à des banques étrangères	1,516,264	1,517,105
Effets de compensation	<u>390,072</u>	<u>529,923</u>
	<u>20,150,498</u>	<u>19,727,765</u>
Placements:		
Bons BRH, Bons et obligations du Trésor net (note 6)	9,461,416	10,666,705
Placements locaux (note 7)	1,106,818	541,941
Placements à l'étranger (note 8)	6,468,410	5,110,772
Intérêts à recevoir sur placements	<u>30,471</u>	<u>20,163</u>
	<u>17,067,115</u>	<u>16,339,581</u>
Crédit:		
Prêts, net (note 10)	13,902,757	12,054,304
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	223,508	196,610
Intérêts à recevoir sur prêts	<u>73,915</u>	<u>68,098</u>
	<u>14,200,180</u>	<u>12,319,012</u>
	G 51,417,793	48,386,358

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2017 et 2016, 91% et 90% des liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves. Dans l'ensemble, la Direction juge que le risque de crédit associé aux liquidités est nul.

(ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. Pour gérer ce risque, la Banque investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

La Direction considère les Bons BRH qui représentent 44% et 51% des placements aux 30 septembre 2017 et 2016 comme des instruments financiers non à risque. L'échéance de ces bons n'excède pas 91 jours et la Direction est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère les Bons du Trésor qui représentent 8% et 8% des placements aux 30 septembre 2017 et 2016 comme des instruments financiers à risque modéré et la Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère les Obligations du Trésor qui représentent 4% et 6% des placements aux 30 septembre 2017 et 2016 comme des instruments financiers à risque modéré et la Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère comme modéré le risque sur les placements locaux en titres de participation et en obligations. Elle demande régulièrement des informations financières afin d'en assurer une valorisation adéquate. Par ailleurs, elle considère comme faible le risque sur les placements interbancaires.

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les placements à l'étranger sont principalement composés de dépôts à terme (74% et 78%) et d'obligations d'agences gouvernementales (21% et 14%), soit 95% et 92% de ces placements. La Direction considère comme faible le risque de crédit sur les dépôts à terme et sur les obligations d'agences gouvernementales. La Direction considère comme modéré le risque de crédit sur les autres placements à l'étranger.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(iii) Crédit

Les politiques établies par la Banque l'assurent d'une gestion adéquate de ce risque; ainsi:

- Les nouveaux prêts sont analysés, approuvés par le Comité de Crédit et adéquatement documentés.
- L'Administration du Crédit s'assure de la mise en place des garanties exigées avant tout décaissement.
- Le portefeuille de prêts est géré par un système informatique et fait l'objet de suivi rigoureux et systématique par la Direction du Crédit, l'Administration du Crédit et le Comité de Crédit.
- Les clients délinquants sont poursuivis par la Direction du Crédit, l'Unité de Recouvrement, le Bureau du Contentieux et enfin, par les conseillers juridiques externes.
- Des provisions spécifiques et une réserve générale sont constituées en couverture des prêts non productifs. Elles représentent 121% et 100% des prêts non productifs aux 30 septembre 2017 et 2016.
- La Banque se soumet en général au respect des normes réglementaires de la Banque Centrale concernant la classification des prêts et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts (Circulaire no. 87) et la limite de 50% du portefeuille de prêts en dollars US par rapport au passif en dollars US (Circulaire no. 97). Toutefois, pour un prêt à une société d'État et un prêt à un ministère, et pour des lettres de caution à une société privée, la Banque n'est pas en conformité à la norme réglementaire concernant la concentration des risques de crédit (Circulaire no. 83.4) qui restreint, en fonction des fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, et aux principaux secteurs de l'économie.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)**

(B) **RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque, concernés par ce risque, est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
<u>Liquidités</u>			
Haïti	G	18,634,234	18,210,660
États-Unis		1,456,492	1,444,574
Angleterre		456	527
Canada		54,635	67,109
Panama		<u>4,681</u>	<u>4,895</u>
		<u>20,150,498</u>	<u>19,727,765</u>
<u>Placements</u>			
Haïti		10,572,230	11,218,185
États-Unis		2,106,585	1,828,485
Panama		4,074,850	3,292,911
Canada		<u>313,450</u>	<u>-</u>
		<u>17,067,115</u>	<u>16,339,581</u>
<u>Crédit</u>			
Haïti		<u>14,200,180</u>	<u>12,319,012</u>
Total des actifs financiers	G	<u>51,417,793</u>	<u>48,386,358</u>

(C) **RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables lui permettant d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

(i) **Risque de change**

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devise et le volume du passif libellé dans la même devise suite à la variation du cours de cette devise.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, la BNC a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-5 de la Banque Centrale sur le risque de change, en vigueur depuis avril 2017, stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, ce qui limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères. Auparavant, cette limite était de 1%.

Les positions nettes de change de la Banque, par monnaie, étaient comme suit aux 30 septembre 2017 et 2016:

2017

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	G	14,848,313	11,952,413	2,936	26,803,662
Bons BRH		7,484,846	-	-	7,484,846
Bons et obligations du Trésor		1,976,570	-	-	1,976,570
Placements		964,125	6,611,103	-	7,575,228
Prêts, net		9,505,858	4,396,899	-	13,902,757
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		-	223,508	-	223,508
Autres actifs		38,123	66,263	-	104,386
Total des actifs financiers	G	34,817,835	23,250,186	2,936	58,070,957
Dépôts		27,939,455	21,114,680	-	49,054,135
Emprunts et obligations – BRH		1,982,400	-	-	1,982,400
Réserve des banques locales		123,847	5,204	-	129,051
Acceptations		-	223,508	-	223,508
Autres passifs		3,413,475	2,217,810	-	5,631,285
Total des passifs financiers		33,459,177	23,561,202	-	57,020,379
Actifs, net	G	1,358,658	(311,016)	2,936	1,050,578

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G 4.9 millions et G 39.6 mille, selon le cas.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****(i) Risque de change (suite)****2016**

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	G	12,837,393	14,985,324	1,607	27,824,324
Bons BRH		8,409,292	-	-	8,409,292
Bons et obligations du Trésor		2,257,413	-	-	2,257,413
Placements		360,000	5,292,713	-	5,652,713
Prêts, net		7,879,495	4,174,809	-	12,054,304
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		-	196,610	-	196,610
Autres actifs		23,341	64,920	-	88,261
Total des actifs financiers	G	31,766,934	24,714,376	1,607	56,482,917
Dépôts		26,509,492	22,113,568	-	48,623,060
Emprunts et obligations –					
BRH		970,000	-	-	970,000
Réserve des banques locales		58,806	150,902	-	209,708
Acceptations		-	196,610	-	196,610
Autres passifs		3,336,973	2,518,826	-	5,855,799
Total des passifs financiers		30,875,271	24,979,906	-	55,855,177
Actifs (passifs), net	G	891,663	(265,530)	1,607	627,740

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G4.0 millions et G21.9 mille, selon le cas.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

Aux 30 septembre

	2017	2016
Dollars US	62.6900	65.5368
Euros	74.0620	73.1718

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur le bénéficiaire et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé à la BNC, en raison du fait qu'une partie importante des actifs et passifs porteurs d'intérêts sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ces taux d'intérêts, réduisant ainsi le risque. Par ailleurs, les passifs financiers à taux fixes sont bien couverts par des actifs financiers correspondants, à la fois dans leurs échéances et dans leur tarification. Toutefois, aux 30 septembre 2017 et 2016, dû à l'importance des actifs financiers par rapport aux passifs financiers à taux d'intérêts fixes, la hausse ou la baisse des taux d'intérêts viendra augmenter ou réduire la marge nette d'intérêts.

La Banque exerce un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts locaux et étrangers.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, la structure des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2017	%	2016
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	64%	G 20,753,516	67%	19,849,762
Passifs financiers	24%	(8,766,642)	19%	(6,925,359)
Net		<u>11,986,874</u>		<u>12,924,403</u>
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers (a)	36%	11,427,644	33%	9,973,429
Passifs financiers	76%	(27,680,627)	81%	(28,997,034)
Net		<u>(16,252,983)</u>		<u>(19,023,605)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	32,181,160	100%	29,823,191
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(36,447,269)	100%	(35,922,393)
Net		<u>G (4,266,109)</u>		<u>(6,099,202)</u>

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

- (a)** Les actifs financiers incluent, entre autres, le portefeuille de prêts, net de la provision pour pertes sur prêts.

(D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres comprennent la dotation de capital, les réserves établies et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à l'État Haïtien un rendement satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres réglementaires. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- **Ratio actif/fonds propres** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- **Ratio fonds propres/actifs à risque** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan, pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent, Catégorie 1, attribuable à l'État Haïtien nonobstant la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie 2, composé essentiellement de dettes subordonnées.

Au 30 septembre, la Banque présente les ratios suivants:

	2017	2016
Ratio actif/fonds propres	14.7	18.0
Ratio fonds propres/actifs à risque	29.4%	27.1%

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(E) RISQUE DE BLANCHIMENT DES AVOIRS ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformité

Suite à la publication de la Loi du 3 décembre 2001, et de celle du 14 novembre 2013 traitant de la problématique du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme, la Banque Nationale de Crédit a pris toute une série de mesures en vue de se conformer aux exigences légales, et aux normes prudentielles suivant les prescrits de la BRH à travers ses circulaires 99, 99-1 et 100 dont l'une d'elles a été la création d'un Bureau de Conformité.

Le Bureau de Conformité relève directement du Conseil d'Administration qui en approuve les plans annuels et les actions sporadiques. Des réunions mensuelles ou extraordinaires sont tenues, au besoin. Ce Bureau joue le rôle d'interface en tout ce qui concerne la conformité par rapport aux correspondants étrangers, à la BRH, à l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), et à l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC). Il est appuyé par tous les Directeurs de succursales qui sont aussi des officiers de conformité.

Régulièrement, des membres du Conseil d'Administration, des cadres des Bureaux du Contrôleur et de Conformité participent à des séminaires internationaux sur le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Le principe «Know your Customer» (KYC) est obligatoire pour la gestion de tous les clients et les formulaires d'ouverture de compte ont été modifiés en conséquence, respectant les lois locales et internationales.

Technologie

La Banque s'est dotée d'outils informatiques modernes en vue d'optimiser ses actions dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dont:

- un logiciel de surveillance «Anti Money Laundering» (AML);
- une application informatique «Swift Sanction Screening» qui assure que les donneurs d'ordre et les bénéficiaires ne font pas partie des listes noires internationales de personnes, d'institutions ou de pays;
- une application informatique pour l'acheminement électronique des déclarations de transactions à l'UCREF.

Opérationnel

Des séances de formation traitant du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme sont offertes à tous les collaborateurs.

Les banques correspondantes de la BNC effectuent une évaluation annuelle des dispositifs de conformité mis en place par la Banque et des ajustements apportés suite aux diverses recommandations et aux exigences internationales.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Encaisse	G	6,653,164	8,096,559
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 24)		18,244,162	17,680,737
Dépôts à des banques étrangères		1,516,264	1,517,105
Effets de compensation		<u>390,072</u>	<u>529,923</u>
	G	26,803,662	27,824,324

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires qui doivent être maintenues par la BNC sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Dépôts portant intérêts	G	1,241,759	1,260,408
Dépôts sans intérêts		<u>274,505</u>	<u>256,697</u>
	G	1,516,264	1,517,105

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts ont été en moyenne de 0.45% à 0.60% en 2017, et de 0.01% à 0.30% en 2016.

Les dépôts à des banques étrangères incluent:

- des dépôts de garanties de G 219.4 millions (US\$ 3.5 millions) en 2017 et G 196.6 millions (US\$ 3.0 millions) en 2016, bloqués en tant que garantie sur les lettres de crédit. Ces dépôts ne sont pas rémunérés.
- un dépôt de garantie de G 82.0 millions (US\$ 1.3 million) en 2017 et de G 85.4 millions (US\$ 1.3 million) en 2016 bloqué en tant que garantie pour les transactions liées à la carte de crédit. Ce dépôt est rémunéré au taux de 0.45%.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités par devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Liquidités en gourdes	G	14,848,313	12,837,393
Liquidités en dollars US		11,952,413	14,985,324
Liquidités en euros		<u>2,936</u>	<u>1,607</u>
	G	26,803,662	27,824,324

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(6) BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR

Aux 30 septembre, les bons BRH se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
<u>BONS BRH</u>		
Valeur nominale	G 7,600,000	8,550,000
Intérêts non gagnés	<u>(115,154)</u>	<u>(140,708)</u>
Bons BRH, net	G <u>7,484,846</u>	<u>8,409,292</u>
Taux d'intérêts	12.0%	8.0% et 14.0%
Échéance	Oct. à déc. 2017	Oct. à déc. 2016

Les bons BRH ont des échéances de 91 jours en 2017, et de 7 et 91 jours en 2016.

Aux 30 septembre, les bons et obligations du Trésor se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
<u>BONS DU TRÉSOR</u>		
Valeur nominale	G 1,400,000	1,400,000
Intérêts non gagnés	<u>(27,451)</u>	<u>(27,786)</u>
Bons du Trésor, net	G <u>1,372,549</u>	<u>1,372,214</u>
Taux d'intérêts	9.0%	9.0%
Échéance	Déc. 2017	Déc. 2016
<u>OBLIGATIONS DU TRÉSOR</u>		
Valeur nominale (a)	G <u>362,355</u>	<u>543,532</u>
Taux	7.0%	7.0%
Échéance	2018 à 2019	2017 à 2019
Valeur nominale (b)	G <u>241,666</u>	<u>341,667</u>
Taux d'intérêts	6.0%	6.0%
Échéance	2018 à 2020	2017 à 2020
Total bons et obligations du Trésor	1,976,570	2,257,413
Total bons BRH, bons et obligations du Trésor, net (note 24)	G 9,461,416	10,666,705

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(6) BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR (SUITE)

- (a) Le 15 septembre 2014, des obligations du Trésor ont été émises par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014, soit G905 millions pour la BNC. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 7% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G181 millions dont G35 millions et G21 millions ont été reconnus en 2017 et 2016.

Ces obligations du Trésor font partie du calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

- (b) Ces obligations du Trésor ont été émises le 4 mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015, par le Ministère de l'Économie des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue, et de la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G500 millions ont été attribués à la BNC. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an sur une base dégressive. Elles sont remboursables sur 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015 en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G76 millions dont G17 millions et G23 millions ont été reconnus en 2017 et 2016.

Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX

Aux 30 septembre, les placements locaux sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
<u>OBLIGATIONS</u>			
Obligations en dollars US			
E-Power S.A. au coût de US\$1,276,000	G	80,003	83,636
<i>Taux d'intérêts</i>		9.0%	9.0%
<i>Échéance</i>		2019	2019
Obligations en dollars US			
Alternative Insurance Company S.A. au coût de US\$1,000,000 (2016 - US\$ 1,500,000)	G	62,690	98,305
<i>Taux d'intérêts</i>		7.5%	7.5%
<i>Échéance</i>		2022	2017
<u>PLACEMENTS INTERBANCAIRES À DES BANQUES</u>			
<u>LOCALES EN GOURDES</u>			
Solde	G	1,000,000	360,000
<i>Intérêts non gagnés</i>		<u>(35,875)</u>	<u>-</u>
<i>Solde, net</i>	G	964,125	360,000
<i>Taux d'intérêts</i>		10.5%	18.0%
<i>Échéance prévue</i>		Oct. 2018	Déc. 2017
Total placements locaux	G	1,106,818	541,941

La juste valeur des obligations est pratiquement équivalente au coût.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
<u>Placements avec maturité fixe gardés à échéance (a):</u>			
Coût amorti	G	<u>5,715,988</u>	<u>3,748,431</u>
<u>Placements à maturité fixe détenus pour revente évalués à la juste valeur par le biais de l'état des résultats</u>			
Dépôts à terme	G	405,726	705,260
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>0.75% à 2.65%</i>	<i>0.75% à 2.65%</i>
<i>Échéance</i>		<i>Oct. 2017 - mars 2024</i>	<i>Oct.2016 - mars 2024</i>
Obligations de sociétés privées	G	346,696	405,820
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>1.85% à 4.15%</i>	<i>1.85% à 4.15%</i>
<i>Échéance</i>		<i>Sept. 2018- oct. 2032</i>	<i>Déc.2016 – août 2031</i>
Obligations d'agences gouvernementales - USA	G	-	251,261
<i>Taux d'intérêts</i>		-	4.50%
<i>Échéance</i>		-	<i>Janv.2017 - août 2017</i>
Total	G	6,468,410	5,110,772

Aux 30 septembre 2017 et 2016, respectivement G 1.3 milliard (US\$ 20.7 millions) et G471 millions (US\$ 7.2 millions) des placements gardés à échéance et l'intégralité des placements détenus pour revente sont gérés par un gestionnaire de portefeuille de haute réputation localisé aux Etats-Unis d'Amérique. La Direction a développé avec ce gestionnaire une stratégie permettant de classer les placements en différents niveaux de risques tout en assurant une prudente diversification. Les rendements moyens de ces portefeuilles en 2017 et 2016 furent de 1.74% et de 1.54%.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

(a) Les placements avec maturité fixe gardés à échéance sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Bons du Trésor USA:			
Coût	G	31,115	32,527
Juste valeur	G	29,981	32,425
Taux d'intérêts nominal		1.25%	1.25%
Moins-value	G	(1,134)	(102)
Échéance		Juillet 2023	Juillet 2023
Obligations d'agences gouvernementales USA:			
Coût	G	1,296,573	439,064
Juste valeur	G	1,248,138	435,984
Taux d'intérêts nominal		0.92%	1.24%
Moins-value	G	(48,435)	(3,080)
Échéance		Sept.2021 à sept. 2031	Sept.2021 à sept. 2031
Dépôts à terme en dollars US en des banques étrangères			
Coût (équivalent à la juste valeur)	G	3,761,400	3,276,840
Taux d'intérêts		1.65% à 1.90%	1.05% à 1.30%
Échéance		Nov. 2017 à juin 2018	Déc. 2016 à janv. 2017
Coût (équivalent à la juste valeur)	G	313,450	-
Taux d'intérêts		0.825%	-
Échéance		Janvier 2018	-
Coût (équivalent à la juste valeur)	G	313,450	-
Taux d'intérêts		1.24%	-
Échéance		Janvier 2018	-
Sous-total-dépôts à terme		4,388,300	3,276,840
Coût total des placements	G	5,715,988	3,748,431
Juste valeur totale des placements	G	5,666,419	3,745,249
Moins-value non comptabilisée sur placements gardés à échéance	G	(49,569)	(3,182)

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(9) TITRES DE PARTICIPATION

Aux 30 septembre, les titres de participation locaux et à l'étranger sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
<u>LOCAUX</u>			
Titres de participation – Société de Construction d'Immeubles et d'Ouvrages Publics S.A. (SCIOP S.A.)	G	74,068	74,068
Provision pour pertes de valeur		(30,068)	(30,068)
	G	44,000	44,000
<i>Nombre d'actions ordinaires:</i>			
<i>Classe A</i>		50	50
<i>Classe B</i>		1,157	1,157
<i>Pourcentage de participation</i>		5.0%	5.0%
Titres de participation – Digital Satellite System S.A.	G	63,047	63,047
Provision pour pertes de valeur		(54,000)	(54,000)
	G	9,047	9,047
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
<i>Pourcentage de participation</i>		26,380	26,380
		7.7%	7.7%
Titres de participation – Alternative Insurance Company S.A.	G	41,730	41,730
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
<i>Pourcentage de participation</i>		250	250
		6.25%	6.25%
Titres de participation – Lafito Industrial Freezone S.A.	G	332,256	-
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
<i>Pourcentage de participation</i>		141,433	-
		8.78%	-
Titres de participation – Port Lafito S.A. (a)	G	65,992	65,992
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
<i>Pourcentage de participation</i>		65,992	65,992
		4.96%	4.96%
Titres de participation – Société Village Châteaublond S.A.	G	500	500
Provision pour pertes de valeur		(500)	(500)
		-	-
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
<i>Pourcentage de participation</i>		50	50
		10.0%	10.0%
Titres de participation - Haitel	G	9,300	9,300
Provision pour pertes de valeur		(9,299)	(9,299)
	G	1	1
Total – placements locaux	G	493,026	160,770
<u>À L'ETRANGER</u>			
Titres de participation Bladex (b)	G	16,071	16,071
Total	G	509,097	176,841

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(9) TITRES DE PARTICIPATION (SUITE)

Aucune des participations ci-dessus n'excède 20% du capital-actions des sociétés émettrices ni ne confère à la BNC des droits de vote supérieurs à 20%.

- (a) Selon le contrat de prise de participation en date de septembre 2013, la BNC jouira de la pleine propriété des actions pendant une durée n'excédant pas cinq ans à compter de leur émission. Au terme de cette période, la BNC s'engage à vendre au groupe majoritaire la totalité des actions présentement souscrites moyennant un prix calculé au prorata de la valeur d'expertise des éléments identifiables de l'actif net ou de la valeur marchande théorique de ces actions, selon la plus élevée des deux.
- (b) **Banco Latino Americano de Exportaciones (Bladex)**

	2017	2016
Nombre d'actions ordinaires	58,947	58,947
Coût par action ordinaire	US\$ 6.67	6.67

(10) PRÊTS

Aux 30 septembre, les prêts octroyés localement sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Prêts aux entreprises	G	2,571,796	1,650,591
Prêts aux entreprises, garantis par l'État Haïtien (a)		3,396,101	3,865,002
Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien:			
Agents de la fonction publique (b)		2,107,731	2,732,320
Parlementaires (c)		3,001	2,326
<i>Prêts financés par la BRH (d)</i>			
Zone franche		1,380,409	195,000
Secteur hôtelier		<u>377,256</u>	<u>281,877</u>
		<u>1,757,665</u>	<u>476,877</u>
Avances en comptes courants		1,390,246	945,450
Prêt hypothécaires «Kay Pam» (e)		969,609	719,604
Prêts aux particuliers		527,396	462,297
Prêts et avances aux employés		441,814	364,559
Cartes de crédit		167,387	151,020
Prêts gérés-régime de retraite (note 18)		809	1,203
Prêts restructurés (f)		<u>592,050</u>	<u>579,541</u>
		<u>13,925,605</u>	<u>11,950,790</u>
Prêts non productifs		<u>461,616</u>	<u>523,862</u>
Total-Prêts	G	14,387,221	12,474,652

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS (SUITE)

- (a) En 2017 et 2016, ces prêts garantis par l'État Haïtien sont à des entreprises d'État et une société haïtienne privée. Pour la société haïtienne privée, les garanties sont des lettres de crédit de la BRH (note 18 a).

En 2017 et 2016, les soldes des prêts à des entreprises d'État totalisent respectivement G 3.1 milliards et G3.5 milliards (note 24).

- (b) Les prêts aux agents de la fonction publique, garantis par l'État Haïtien, représentent des prêts octroyés dans le cadre d'un programme de crédit au bénéfice des agents de la fonction publique. Suite à l'avenant no. 5 en date du 30 septembre 2016, ce programme auquel participe aussi la Banque Populaire Haïtienne totalise G3.0 milliards dont la quote-part de la Banque Nationale de Crédit s'élève à G2.3 milliards. Au 30 septembre 2016, le portefeuille de prêts des agents de la Fonction Publique accusait un dépassement de G400 millions par rapport au montant prévu pour le programme dans le protocole d'accord. Les prêts individuels octroyés ne peuvent excéder G500 milles. L'État Haïtien a effectué des dépôts de garantie (note 18 b) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, selon les besoins. La garantie de l'État Haïtien s'applique sur l'ensemble du portefeuille de prêts en circulation.
- (c) Le programme de prêts destiné aux parlementaires est aussi garanti à 100% par l'État Haïtien. Ces prêts ne peuvent pas excéder G800,000 pour les Députés et G1,000,000 pour les Sénateurs. L'enveloppe du programme totalise G125 millions. Dans le cadre de ce programme, l'État Haïtien, a effectué un dépôt de garantie (note 18 b) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, suivant les termes de l'accord.
- (d) Les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour le Secteur hôtelier et Zone Franche sont accordés à partir d'emprunts totalisant G 1.2 milliard et G 195 millions aux 30 septembre 2017 et 2016 respectivement, et des obligations subordonnées totalisant G 500 millions: ceci en vue de répondre au besoin de financement des dits clients. Les modalités de ces emprunts sont décrites à la (note 16).
- (e) En un accord signé en date du 13 juillet 2011, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer la BNC pour le programme Kay Pam visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes; la durée des prêts ne peut excéder 30 ans. Le taux d'intérêts initial de ces prêts est de 8% et peut évoluer selon les conditions du marché, cependant, il ne peut être révisé qu'après 10 ans d'un commun accord entre les parties. Au cas où la BNC aurait puisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille.
- (f) En 2015, suite aux dispositions prises par la BRH dans le cadre de la restructuration des prêts du secteur hôtelier, dans la Lettre - Circulaire no. 9, un prêt à SCIOP S.A., a été reclassé comme un prêt restructuré. Aux 30 septembre 2017 et 2016, les soldes du prêt sont de G396 millions et G426 millions respectivement. Les conditions de ce prêt ont été revues en conséquence.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS (SUITE)

La provision pour pertes de valeur sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Solde au début de l'exercice	G	420,348	395,252
Provision de l'exercice		80,000	-
Radiations		(4,737)	(32,241)
Effet de change		<u>(11,147)</u>	<u>57,337</u>
	G	484,464	420,348

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Provision pour pertes de valeur sur prêts	G	484,464	420,348
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>76,000</u>	<u>106,000</u>
	G	560,464	526,348

L'allocation des prêts en gourdes et en dollars US est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Prêts en gourdes	G	9,746,488	8,119,165
Prêts en dollars US		<u>4,640,733</u>	<u>4,355,487</u>
	G	14,387,221	12,474,652

Au 30 septembre 2017, l'âge des créances était comme suit:

(En milliers de gourdes)		Courant		
		1-30 jours	31-89 jours	Total
Prêts courants				
Avances en comptes courants	G	1,087,581	302,666	1,390,247
Cartes de crédit		155,728	11,659	167,387
Autres catégories de prêts		<u>11,624,556</u>	<u>743,415</u>	<u>12,367,971</u>
	G	12,867,865	1,057,740	13,925,605
%		92%	8%	100%

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs					
Avances en comptes courants	G	-	2,667	297	2,964
Cartes de crédit		5,984	-	35,915	41,899
Autres catégories de prêts		<u>91,182</u>	<u>147,100</u>	<u>178,471</u>	<u>416,753</u>
	G	97,166	149,767	214,683	461,616
%		21%	32%	47%	100%

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS (SUITE)

Au 30 septembre 2016, l'âge des créances était comme suit:

(En milliers de gourdes)	Courant		Total
	1-30 jours	31-89 jours	
Prêts courants			
Avances en comptes courants	G 909,290	36,160	945,450
Cartes de crédit	136,326	14,694	151,020
Autres catégories de prêts	<u>10,082,149</u>	<u>772,171</u>	<u>10,854,320</u>
	G 11,127,765	823,025	11,950,790
%	93%	7%	100%

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs					
Avances en comptes courants	G	-	-	454	454
Cartes de crédit		8,152	-	36,239	44,391
Autres catégories de prêts		<u>42,791</u>	<u>214,652</u>	<u>221,574</u>	<u>479,017</u>
	G	50,943	214,652	258,267	523,862
%		10%	41%	49%	100%

Au 30 septembre 2017, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de l'État Haïtien	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Total
Prêts courants	G	2,530,741	2,329,718	2,293,946	7,154,405
Prêts non productifs		-	<u>307,433</u>	-	<u>307,433</u>
	G	2,530,741	2,637,151	2,293,946	7,461,838
%		34%	35%	31%	100%

Au 30 septembre 2016, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de l'État Haïtien	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Total
Prêts courants	G	3,171,654	3,060,642	2,871,261	9,103,557
Prêts non productifs		-	<u>348,526</u>	-	<u>348,526</u>
	G	3,171,654	3,409,168	2,871,261	9,452,083
%		34%	36%	30%	100%

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les garanties de l'État Haïtien incluent:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Prêts aux agents de la fonction publique et parlementaires	G	2,110,732	2,734,646
Dépôts reçus pour un prêt et des crédits documentaires		<u>420,009</u>	<u>437,008</u>
	G	2,530,741	3,171,654

Au 30 septembre 2016, un prêt à une entreprise détenue en partie par l'État était garanti par une lettre de crédit émise à hauteur de US\$ 1.9 million par une banque étrangère. Ce prêt a été soldé en novembre 2016.

Le rendement moyen du portefeuille de prêts productifs est comme suit:

	2017	2016
Prêts aux entreprises:		
En gourdes	11%	13%
En dollars US	8%	11%
Prêts aux entreprises, garantis par l'État Haïtien:		
En gourdes	6%	4%
En dollars US	11%	11%
Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien:		
En gourdes	12%	11%
Avances en comptes courants:		
En gourdes	12%	13%
En dollars US	13%	15%
Financement des zones franches	7%	5%
Cartes de crédit – gourdes et dollars	35%	30%
Prêts et avances aux employés	6%	7%
Prêts restructurés	8%	4%
Autres prêts en gourdes	11%	12%
Autres prêts en dollars US	33%	27%

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les membres du Conseil d'Administration ont des prêts productifs totalisant G39.1 millions et G13.1 millions respectivement (note 24). Ces prêts ont été octroyés aux taux accordés aux employés de la Banque, conformément aux procédures en vigueur.

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent environ G65 millions et G76 millions.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(11) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)

Immobilisations au coût	Solde au	Acquisitions	Dispositions	Transferts	Solde au
	30/9/16				30/9/17
Terrains	G 84,800	529	-	6,345	91,674
Terrains et immeubles (a)	532,130	4,252	-	126,844	663,226
Équipements informatiques	119,331	36,606	(12,751)	-	143,186
Matériel et mobilier	133,760	15,193	(5,915)	1,214	144,252
Matériel roulant	52,787	17,266	(18,242)	-	51,811
Matériel énergétique	66,662	9,152	(9,973)	181	66,022
Matériel de communication	27,834	3,947	(2,230)	-	29,551
Matériel de climatisation	24,341	2,802	(989)	297	26,451
Matériel de sécurité	13,383	7,446	(2,616)	9,596	27,809
Améliorations locatives	41,178	2,691	(3,456)	18,075	58,488
Investissements en cours (b)	<u>335,077</u>	<u>115,976</u>	<u>(387)</u>	<u>(162,552)</u>	<u>288,114</u>
	G 1,431,283	215,860	(56,559)	-	1,590,584

- a) L'auxiliaire des immobilisations de la Banque ne présente pas séparément les coûts des terrains et des immeubles pour les acquisitions remontant à plusieurs années.
- b) Au 30 septembre 2017, les investissements en cours incluent G206 millions pour des constructions et aménagements de succursales, G46 millions en équipements informatiques et G 24 millions en matériels de sécurité.

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)

Amortissement cumulé	Solde au	Amortissement	Dispositions	Solde au
	30/9/16			30/9/17
Immeubles	G 80,926	18,079	-	99,005
Équipements informatiques	49,889	24,619	(12,751)	61,757
Matériel et mobilier	52,967	18,371	(5,915)	65,423
Matériel roulant	20,877	9,980	(14,194)	16,663
Matériel énergétique	22,424	8,947	(9,973)	21,398
Matériel de communication	12,309	4,797	(2,230)	14,876
Matériel de climatisation	9,091	4,004	(989)	12,106
Matériel de sécurité	5,849	4,653	(2,616)	7,886
Améliorations locatives	<u>13,823</u>	<u>9,444</u>	<u>(3,456)</u>	<u>19,811</u>
	G 268,155	102,894	(52,124)	318,925
	G 1,163,128	-	(4,435)	1,271,659

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation comprennent:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Propriétés détenues pour revente (a)	G	48,390	48,390
Placements en immobilier (b)		539,463	450,948
Lotissements immobiliers (c)		-	80,895
	G	<u>587,853</u>	<u>580,233</u>

- (a) Aux 30 septembre 2017 et 2016, des contrats de vente sont en place pour les propriétés détenues pour revente et des dépôts sont reçus en garanties (note 18).

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi fluctué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Solde au début de l'exercice	G	48,390	72,570
Virement aux placements en immobilier		-	(23,250)
Ventes durant l'exercice (i)		-	(930)
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>48,390</u>	<u>48,390</u>

- (i) En 2016, les ventes de propriétés détenues pour revente ont généré des gains de G1.0 million (note 20).

- (b) Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Solde au début de l'exercice	G	450,948	491,947
Virement des propriétés détenues pour revente		-	23,250
Virement des lotissements immobiliers		80,895	-
Bien adjugés		7,522	50,427
Aménagements		449	-
Ventes durant l'exercice (ii)		(351)	(18,619)
Perte de valeur (note 20)		-	(96,057)
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>539,463</u>	<u>450,948</u>

- (ii) En 2017 et 2016, les ventes de placements en immobilier ont généré des gains de G 8.8 millions et G 13.1 millions (note 20).

Les revenus de loyers provenant des placements en immobilier totalisent G533M en 2017 et G1.3 million en 2016 (notes 20 et 24).

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

(c) Les lotissements immobiliers ont ainsi fluctué durant l'exercice

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Solde au début de l'exercice	G	80,895	93,000
Virement aux placements en immobilier		(80,895)	
Vente		-	(14,300)
Frais d'arpentage		-	2,195
Solde à la fin de l'exercice	G	-	80,895

En 2016, la vente de lotissements immobiliers a généré des gains de G13.5 millions (note 20).

En 2017, le solde des lotissements immobiliers a été viré aux placements en immobilier.

En 2017 et 2016, l'ensemble des ventes de biens hors exploitation ont généré des revenus de G 8.8 millions et G 27.6 millions (note 20).

Les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves, se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Propriétés détenues pour revente	G	48,390	48,390
Réserve de 30%		(5,000)	(5,000)
Propriétés détenues pour revente, net	G	43,390	43,390
Placements en immobilier	G	539,463	450,948
Réserve de 30%		(26,550)	(24,287)
Réserve de 20%		(144,621)	(65,744)
Placements en immobilier, net	G	368,292	360,917
Total Biens immobiliers hors exploitation, net des réserves	G	411,682	404,307

Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation

Tel que décrit à la note 3 (j), la réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation a fluctué comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
<u>Réserve 30%</u>			
Solde au début de l'exercice	G	29,287	15,287
Réserve de 30% sur les adjudications de l'exercice		2,263	15,128
Renversement de réserves sur biens vendus		-	(1,128)
Solde à la fin de l'exercice	G	31,550	29,287

Réserve 20%

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Solde au début de l'exercice	G	65,744	-
Réserve de l'exercice (a)		78,877	65,744
Solde à la fin de l'exercice	G	144,621	65,744
Total- réserve sur biens immobiliers hors exploitation	G	176,171	95,031

(a) La réserve de 20% ne s'applique pas aux placements en immobilier adjugés en 2017 et 2016, ni à ceux en location.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(13) ACHALANDAGE

L'achalandage résulte de la cession des actifs et des passifs de la SOCABANK à la BNC, effective en date du 1er mars 2007. L'achalandage n'a pas subi de perte de valeur en 2017.

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Intérêts à recevoir	G	104,386	88,261
Frais payés d'avance		53,015	46,649
Fournitures de bureau		44,617	52,612
Objets d'art		12,653	12,653
Autres		<u>21,476</u>	<u>12,761</u>
	G	<u>236,147</u>	212,936

(15) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	14,267,172	13,912,657
Dollars US		<u>13,346,168</u>	<u>15,346,485</u>
	G	<u>27,613,340</u>	29,259,142
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	9,222,807	8,470,290
Dollars US		<u>5,433,746</u>	<u>4,938,269</u>
	G	<u>14,656,553</u>	13,408,559
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	4,449,476	4,126,545
Dollars US		<u>2,334,766</u>	<u>1,828,814</u>
	G	<u>6,784,242</u>	5,955,359
Total des dépôts	G	<u>49,054,135</u>	48,623,060
Dépôts en Gourdes	G	27,939,455	26,509,492
Dépôts en Dollars US		<u>21,114,680</u>	<u>22,113,568</u>
Total des dépôts	G	<u>49,054,135</u>	48,623,060

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(15) DÉPÔTS (SUITE)

Aux 30 septembre 2017 et 2016, deux organismes autonomes du secteur public et une société anonyme mixte détiennent des dépôts à vue totalisant respectivement en gourdes G6.7 milliards et G7.3 milliards, et en dollars US, G6.4 milliards et G8.2 milliards (note 24), portant des taux d'intérêts au jour le jour de 0.11%.

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les dépôts des membres du Conseil d'Administration totalisent G36.2 millions et G13.1 millions respectivement (note 24). Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les dépôts à vue des ministères, sociétés et organismes de l'État Haïtien totalisent respectivement G8.9 milliards et G6.0 milliards et ne portent pas d'intérêts (note 24). De plus, le Fonds de Pension Civile détient trois dépôts à terme totalisant G3.1 milliards (note 24) portant des intérêts de 3.42%, 6.25% et 6.25% en 2017 et 2016.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2017	2016
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.17%	0.17%
Dollars US	0.09%	0.09%
Dépôts à terme:		
Gourdes	4.38%	3.41%
Dollars US	2.00%	1.63%
Dépôts d'épargne-chèques:		
Gourdes	0.03%	0.04%
Dollars US	0.01%	0.01%

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Dépôts en gourdes	G	699,573	581,385
Dépôts en dollars US		<u>1,594,373</u>	<u>2,289,876</u>
Total (note 10)	G	2,293,946	2,871,261

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(16) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS - BRH

Aux 30 septembre, les emprunts et obligations obtenus de la Banque de la République d'Haïti dans le cadre du financement de programmes et projets de développement sont comme suit avec les conditions des prêts correspondants divulgués à la note 10.

(En milliers de gourdes)		2017	2016
EMPRUNTS BRH - ZONE FRANCHE (a)	G	1,207,400	195,000
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES			
Solde (b)	G	275,000	275,000
<i>Échéance</i>		<i>Sept. 2030</i>	<i>Sept. 2030</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>1.0%</i>	<i>1.0%</i>
Solde – secteur hôtelier (c)	G	500,000	500,000
<i>Échéance</i>		<i>Nov. 2023</i>	<i>Nov. 2023</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>2.0%</i>	<i>2.0%</i>
	G	775,000	775,000
Total (note 24)	G	1,982,400	970,000

(a) Les soldes de G 1,207,400 mille et G 195,000 mille sont ainsi composés:

- Un montant de G 441 millions décaissé en trois tranches en dates des 2 septembre 2016 (G 195 millions), 20 octobre 2016 et 9 décembre 2016. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 1.5% remboursable mensuellement en tranches égales de G 551 mille.
 - Un montant de G 626 millions décaissé en deux tranches en dates des 2 février et 10 mars 2017. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3.0% remboursable mensuellement en tranches égales de G452 mille.
 - Un montant de G 140 millions décaissé en date du 11 mai 2017. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3.0%. Le calendrier de remboursement est à établir.
- (b) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du renflouement des fonds propres suite à l'acquisition de Socabank en 2007.
- (c) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du financement des prêts accordés au secteur hôtelier.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(17) RÉSERVES DES BANQUES LOCALES

La répartition de ces dépôts par devise se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Réserves des banques locales en gourdes	G	123,847	58,806
Réserves des banques locales en dollars US		<u>5,204</u>	<u>150,902</u>
	G	<u>129,051</u>	<u>209,708</u>

Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif sont:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Montants reçus en garantie:			
Lettres de caution – dollars US (a)	G	1,511,007	1,658,559
Lettres de caution – gourdes (a)		129,697	177,635
Prêts - dollars US (b)		379,735	396,978
Prêts - gourdes (b)		503,953	542,114
Obligations envers employés et retraités (c)		1,442,641	1,216,055
Cartes de débit prépayées		358,120	265,328
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 24)		330,049	349,024
Chèques certifiés et de direction		295,411	308,675
Versements reçus sur prêts aux particuliers garantis par l'État Haïtien		226,102	34,060
Dépôts non sujets à emploi		108,751	108,162
Intérêts à payer		78,664	58,169
Banque mobile - dépôts (d)		29,412	16,242
Dépôts reçus sur propriétés détenues pour revente (note 12)		18,453	23,626
Virements et transferts à payer		15,303	61,673
Dû à la BRH non porteur d'intérêts (note 24)		3,000	3,000
Dû au Trésor Public (note 24)		2,193	2,193
Fonds en administration – régime de retraite (note 10)		809	1,203
Programme de subvention scolaire (e)		-	500,000
Autres		<u>197,985</u>	<u>133,103</u>
	G	<u>5,631,285</u>	<u>5,855,799</u>

- (a) Aux 30 septembre 2017 et 2016, les montants reçus en garantie pour les lettres de cautions - US\$ sont pour deux entreprises privées. Pour l'une de ces sociétés, ces montants reçus en garantie proviennent de l'État Haïtien: G 854 millions en 2017 et G 892 millions en 2016, soit US\$ 13.6 millions (note 24). Quant aux montants reçus pour les lettres de caution – gourdes, ils proviennent principalement d'une des deux sociétés privées précitées.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

(b) Les dépôts reçus en garantie de prêts sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Dépôt reçus en garantie de l'État Haïtien pour une société privée – dollars US (notes 10 et 24)	G	<u>374,343</u>	<u>391,342</u>
Dépôts reçus en garantie de l'État Haïtien - gourdes (notes 10 et 24)			
Prêts garantis - agents de la fonction publique		441,412	479,573
Prêts garantis - parlementaires		16,875	16,875
Prêts garantis - programme de recapitalisation (i)		<u>45,666</u>	<u>45,666</u>
	G	<u>503,953</u>	<u>542,114</u>

(i) Le programme de recapitalisation est clos; les prêts y relatifs ont été remboursés ou absorbés par la garantie. Le programme de recapitalisation était venu en aide à des sinistrés d'actes de vandalisme, d'ouragans et d'incendies.

(c) Aux 30 septembre, les obligations envers les employés et retraités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Provision pour fonds de régime de retraite (i)	G	978,191	781,763
Fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (ii)		382,544	355,921
Provision pour boni des employés et des retraités		42,499	42,429
Fonds spécial pour employés contractuels (iii)		<u>39,407</u>	<u>35,942</u>
	G	<u>1,442,641</u>	<u>1,216,055</u>

(i) La provision pour fonds de régime de retraite est déterminée par le Conseil d'Administration. En 2017 et 2016, des dotations de G124.4 millions et G349.4 millions, approuvées par le Conseil d'Administration, ont été constituées. Les soldes ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Solde au début de l'exercice	G	781,763	388,021
Cotisations des employés au régime de retraite		50,275	21,119
Solde du fonds de pension BNC - BPH - BRH		21,753	23,223
Dotation au régime de retraite (note 21)		<u>124,400</u>	<u>349,400</u>
Solde en fin d'exercice	G	<u>978,191</u>	<u>781,763</u>

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

(ii) Depuis le 1^{er} août 2009, on accumule dans le fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite, un prélèvement de 2% effectué sur leurs salaires. En 2017 et 2016, la Banque a contribué G 18 millions (note 21) à ce fonds. De plus, aux 30 septembre 2017 et 2016, le Conseil d'Administration a décidé d'ajouter respectivement G53.6 millions et, G43.6 millions (note 21) à ce poste en vue d'augmenter cette provision. Les soldes ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Solde au début de l'exercice	G	355,921	318,253
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 21)		18,000	18,000
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration (note 21)		53,600	43,600
Cotisations des employés		8,729	7,675
Paiements effectués		(53,706)	(31,607)
Solde en fin d'exercice	G	382,544	355,921

Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ces fonds de régime de retraite et fonds de prime en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

(iii) Le fonds spécial est constitué pour les employés contractuels et ceux qui ne sont pas éligibles au fonds de pension. La Banque et l'employé y participent. En 2017 et 2016, les contributions de la Banque furent de G4.0 millions et G4.5 millions (note 21). La somme cumulée est remise à l'employé à son départ de l'institution.

(d) La Banque mobile est un produit qui permet d'effectuer des transactions à partir d'un téléphone mobile. Aux 30 septembre 2017 et 2016, ce passif est constitué des sommes déposées par les clients en vue de transactions futures.

(e) En 2016, des fonds ont été reçus du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) sans notification spécifique. Sur demande du MEF, ces fonds ont été retournés en octobre 2016.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(19) DOTATION DE CAPITAL

En vertu du décret du 23 novembre 2005, publié au journal le Moniteur no. 95 du 19 décembre 2005, réorganisant la Banque Nationale de Crédit, le capital autorisé de la Banque avait été fixé à G500 millions constitué du capital antérieur augmenté des bénéfices non répartis. En date du 1^{er} avril 2013, la Banque avait reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G1.5 milliard à partir des bénéfices non répartis.

En date du 1^{er} février 2017, la Banque a reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G 3.0 milliards à partir des bénéfices non répartis.

(20) AUTRES REVENUS ET DÉPENSES

Les dépenses et autres revenus, net sont ventilés comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Gains sur ventes de biens immobiliers hors exploitation (note 12)	G	8,865	27,568
Gain sur recouvrements de créances radiées		3,295	5,436
Loyers sur biens immobiliers hors exploitation (notes 12 et 24)		533	1,290
Provision sur placements en immobilier (note 12)		-	(96,057)
Provision pour perte de valeur sur titres de participation (note 9)		-	(15,500)
Autres		<u>6,176</u>	<u>(9,301)</u>
	G	18,869	(86,564)

(21) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Salaires	G	547,347	493,617
Frais de représentation et primes		207,996	140,955
Autres avantages sociaux		157,279	75,524
Contributions au régime de retraite (note 18 c i)		124,400	349,400
Allocations aux retraités		85,218	66,739
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration (note 18 c ii)		53,600	43,600
Taxes sur salaires		24,144	22,735
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 18 c ii)		18,000	18,000
Transport		15,767	14,002
Contributions au fonds spécial pour employés contractuels (note 18 c iii)		4,047	4,539
Bonus de performance		329	41,372
Autres dépenses de personnel		<u>148,976</u>	<u>93,201</u>
Total	G	1,387,103	1,363,684

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

22) RÉGIME DE RETRAITE ET FONDS DE PRIME EN ADMINISTRATION

La participation de la Banque au régime de retraite s'effectue à un taux de contribution fixe de 10% du salaire brut mensuel, et s'élève à G35.2 millions et G23.5 millions respectivement pour 2017 et 2016. De plus, des dotations de G124.4 millions et G349.4 millions (note 18 c) en 2017 et 2016 respectivement sont comptabilisées pour alimenter ce fonds. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds de régime de retraite. Par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite tel que décrit à la note 18 c. Les contributions 2017 et 2016 s'élèvent respectivement à G 21.6 millions et G 61.6 millions. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

(23) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la BNC contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Engagements de crédit non utilisés:			
En gourdes	G	145,203	208,407
En dollars US		<u>237,818</u>	<u>812,360</u>
	G	<u>383,021</u>	<u>1,020,767</u>
Lettres de garantie	G	1,822,711	1,725,730

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2017, la Banque est engagée à verser des loyers pour location de succursales s'élevant à environ G 131 millions, sur une période allant de 2018 à 2026.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(23) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

Au 30 septembre 2017, la Banque traite de certaines autres affaires litigieuses engagées pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis de ses conseillers juridiques, les positions prises par la Banque Nationale de Crédit sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.

(24) TRANSACTIONS APPARENTÉES

Les principaux apparentés de la BNC sont la Banque Centrale, les autres institutions financières d'État, les Ministères, les organismes, et les entreprises d'État. De plus, les membres du Conseil et leurs sociétés sont aussi des apparentés.

Aux 30 septembre, les soldes des transactions apparentées sont:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Actifs:			
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 5)	G	18,244,162	17,680,737
Bons BRH et bons et obligations du Trésor, net (note 6)		9,461,416	10,666,705
Prêts à des entreprises d'État (note 10 a)		3,125,707	3,500,214
Prêts aux membres du Conseil d'Administration (note 10)		<u>39,191</u>	<u>13,102</u>
	G	<u>30,870,476</u>	<u>31,860,758</u>
Passifs:			
Dépôts d'organismes autonomes:			
Gourdes (note 15)	G	6,663,815	7,343,262
Dollars US (note 15)		<u>6,363,590</u>	<u>8,245,213</u>
Sous-total		<u>13,027,405</u>	<u>15,588,475</u>
Dépôts à terme du Fonds de Pension Civile (note 15)		3,167,321	3,127,298
Dépôts des Ministères et organismes d'État (note 15)		8,895,212	6,046,137
Dépôts des membres du Conseil d'Administration (note 15)		<u>36,195</u>	<u>13,132</u>
Sous-total		<u>12,098,728</u>	<u>9,186,567</u>
Emprunts et obligations subordonnées BRH (note 16)		1,982,400	970,000
Emprunt bancaire – BRH (note 18)		3,000	3,000
Montants reçus en garantie de prêts de l'État Haïtien:			
Lettre de caution – dollars US (a)		853,766	892,537
Prêts dollars US (note 18 b)		374,343	391,342
Prêts gourdes (note 18 b)		503,953	542,114
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 18)		330,049	349,024
Dû au Trésor Public (note 18)		<u>2,193</u>	<u>2,193</u>
	G	<u>29,175,837</u>	<u>27,925,252</u>

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(24) TRANSACTIONS APPARENTÉES (SUITE)

Durant les exercices, les transactions apparentées sont:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Revenus d'intérêts:			
Bons BRH, et bons et obligations du Trésor	G	1,096,837	1,108,315
Prêts à des entreprises d'État		<u>241,566</u>	<u>175,629</u>
		1,338,403	1,283,944
Dépenses d'intérêts:			
Emprunts BRH		<u>(18,898)</u>	<u>(12,999)</u>
Revenu d'intérêts, net		<u>1,319,505</u>	<u>1,270,945</u>
Autres revenus:			
Commissions pour services rendus à la BRH		20,322	18,268
Revenu de loyer de biens immobiliers hors exploitation (note 20)		<u>533</u>	<u>1,290</u>
Total - revenu, net	G	<u>1,340,360</u>	<u>1,290,503</u>



LISTE
DES CONSEILS
D'ADMINISTRATION
(1979 - 2017)

LISTE DES DIFFÉRENTS CONSEILS D'ADMINISTRATION



AOÛT 1979-AOÛT 1980

M. Gérard Martineau
M. Mirambeau Léon
M. Jacques Lallemand
M. Louis Kernizan
M. Molière Poliard

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



AOÛT 1980 – NOVEMBRE 1981

M. Edouard Racine
M. Edriss Vincent
M. Jacques Lallemand
M. Louis Kernizan
M. Molière Poliard

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



NOVEMBRE 1981 – MAI 1983

M. Edouard Racine
M. Edriss Vincent
M. Antonio D. Mellon
M. Henry Kénol
M. Frantz Allen

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



MAI 1983 – OCTOBRE 1985

M. Edouard Racine
M. Raymond Rémy
M. Socrate L. Devilmé
M. Henry Kénol
M. Frantz Allen

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



OCTOBRE 1985 – FÉVRIER 1986

M. Edouard Racine
M. Raymond Rémy
M. Fritz Laurenceau
M. Frantz Allen
M. Emmanuel Cassagnol

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



FÉVRIER 1986 – SEPTEMBRE 1988

M. Yvon César
M. Max Michel
M. Roger L. François
M. Wébert Smith
M. Alain Turnier, remplacé par
M. Yvon Siméon, remplacé par
M. Gérard Pierre-Antoine

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



SEPTEMBRE 1988 – AOÛT 1990

M. Socrate L. Devilmé
M. Edward Duprat
M. Edouard Guerrier
M. Marcel Bonny
M. Michel Bonnet, remplacé par
M. Ernot Desnoyer

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



AOÛT 1990 – MARS 1991

M. Elie Jean-Philippe
M. Raoul Nelson
M. Jean-Claude Baril
M. Chenier St Julien
M. Praviel Vieux

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



MARS 1991 – JUILLET 1991

M. Raoul Nelson
M. Joseph Dépestre
M. Danel Jacques
M. Jean René Maurice
M. Gesner Comeau

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



JUILLET 1991 – DÉCEMBRE 1991

M. Raoul Nelson
M. Joseph Dépestre
M. Gesner Comeau
M. André Boisson
M. Georges Milord

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



DÉCEMBRE 1991 – FÉVRIER 1995

M. Jean Saint-Firmin
M. Roland Merzier
M. Guy Dorsainvil
M. Ernst Boulin
M. Jacques M. Blanc

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



FÉVRIER 1995 – AVRIL 1998

M. Raoul Nelson
M. Gesner Comeau
M. Georges Sajous
M. Michel St-Germain
M. Gérard D. Georges

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



AVRIL 1998 – MARS 1999
*(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE
ET DE RESTRUCTURATION)*

M. Yves Joseph
M. Gérard Joseph
M. Henri Ménard
M. Gabriel Zéphir

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre



MARS 1999 – AOÛT 2001
*(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE
ET DE RESTRUCTURATION)*

M. Guiteau Toussaint
M. Frédérick Thélusma
Mme Margarete Charles
M. Frantz Désir

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre



AOÛT 2001 – MAI 2004

M. Guiteau Toussaint
M. Gérard D. Georges
M. Lévêque Valbrun
M. Presler Paul
M. Joseph Edy Dubuisson

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



MAI 2004 – JUILLET 2005

M. Guiteau Toussaint
Mme Margarete Charles
M. Joseph Edy Dubuisson
M. Augustin Serge Brinnius
M. Fritzner Beauzile

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



JUILLET 2005 – OCTOBRE 2007

M. Guiteau Toussaint
M. Jean Philippe Vixamar
M. Joseph Edy Dubuisson
M. Augustin Serge Brinnius
M. Fritzner Beauzile

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



OCTOBRE 2007 – OCTOBRE 2011

M. Guiteau Toussaint
M. Jean Philippe Vixamar
M. Joseph Edy Dubuisson
Mme Angeline Renée Dominique
M. Fernand Robert Pardo

Président *(décédé le 12 juin 2011)*
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



OCTOBRE 2011 À OCTOBRE 2015

M. Jean Philippe Vixamar
M. Fernand Robert Pardo
Mme Angeline Renée Dominique
M. Denis Content
M. Guéla Jean-Jacques

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



OCTOBRE 2015 À OCTOBRE 2016

M. Yvon Guirand
M. Raoul Pierre-Louis
M. Erick François
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill
M. Armstrong Charles

Président
Vice-Président
Directeur Général
Membre
Membre



OCTOBRE 2016 À OCTOBRE 2017

M. Fernand Robert Pardo
M. Guy Marie Caseneuve
Mme Angeline Renée Dominique
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill
M. Hugues Bernard

Président
Vice-Président
Directrice Générale
Membre
Membre

GRAPHISME :



